

TUÉE PAR UNE CHUTE



Une dame de 106 ans n'est pas morte d'une surdose de morphine, rectifie un deuxième rapport de coroner **PAGE 4**



PHOTO LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

**Belle et joyeuse
tristesse avec
Mario Pelchat**
PAGE 10

**Des immigrants pour
sauver la formation
professionnelle**

Les commissions
scolaires du
Pays-des-Bleuets et
du Lac-Saint-
Jean investissent
100 000 \$

PAGE 6

**Les producteurs de lait
s'invitent au petit écran**

Une nouvelle campagne de
publicité sous la forme d'un
«télaïroman»

PAGE 2



PHOTO 123RF

LA CRYPTOGRAPHIE AU SERVICE DE L'ART

PAGES 2 ET 3

Le feu vert est donné
pour la vente des bijoux
du «roi» Denys

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



LIVRAISON

DUO PIZZA

13⁹⁹\$

Pizza 12" garnie
+ frite

le Coq Rôti

0004815

Le légendaire

Restaurant-bar

418 543 6120

40 ANS!
la classique
côte de boeuf
à Jean-Luc

~~27\$~~ **20\$**

0015486

INSPIRATION AUTOMNE 2019
TENDANCES · TROUVAILLES · CONSEILS

MAGAZINEPLACEDUROYAUME.COM



Place du Royaume



Le président régional des producteurs de lait et hôte du visionnement, Daniel Gobeil, en compagnie du comédien Julien Poulin, qui joue le rôle de la grand-mère dans la campagne «Télaitroman». — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

PUBLICITÉS DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

Une campagne vachement bien faite

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

Près de 140 personnes ont pu assister en primeur, jeudi soir, à la projection intégrale de la nouvelle campagne de publicité des producteurs de lait du Québec, sous le thème d'un «télaitroman», sur les terres du producteur de La Baie, Daniel Gobeil.

L'événement, qui se tenait en simultané sur 14 fermes laitières de la province, a été l'occasion pour plusieurs producteurs et partenaires régionaux de découvrir ce concept publicitaire à grand déploiement de 16 épisodes qui met notamment en vedette les comédiens Paul Houde, Sonia Vachon, Émilie Bibeau, Fabien Cloutier et Julien Poulin, en plus d'une dizaine d'autres personnages interprétés par des artistes très connus du showbiz québécois.

SOUTIEN AUX PRODUCTEURS

À l'occasion du dévoilement régional, le comédien Julien Poulin s'était déplacé pour venir mousser la campagne, mais aussi pour démontrer son soutien envers les producteurs laitiers québécois.

«Ça me touche beaucoup de voir les producteurs qui se tiennent debout avec tout ce qui est arrivé avec le nouvel ALÉNA, et de voir que du lait américain pourrait être vendu ici. Le lait, ça fait partie de notre culture et notre histoire. Il y a une spécificité au Québec où on suit les téléromans. Ce n'est pas comme ça dans le reste du Canada. Je crois que c'est un bon clin d'œil aux Québécois», estime Julien Poulin.



Près de 140 personnes ont assisté au dévoilement de la nouvelle campagne de publicité du lait, dont les candidats aux élections fédérales Karine Trudel et Richard Martel, ainsi que le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, Gérald Savard, et le maire suppléant de Saguenay, Michel Potvin, qui est lui-même producteur de lait. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

«C'est une belle occasion d'amener les consommateurs à voir la vraie vie sur une ferme», confie d'ailleurs Daniel Gobeil, qui est aussi président régional des producteurs de lait.

HUMOUR ET MESSAGES

La campagne de publicité, qui est diffusée depuis le 15 septembre sur toutes les grandes chaînes télé et sur le Web, met d'ailleurs l'emphasis sur l'humour, certes, mais parvient également à livrer des messages à propos des bienfaits du lait, des méthodes de production modernes et de l'importance de consommer local.

«On voit que les gens connaissent moins ce qui se fait sur les fermes alors on veut les rapprocher des producteurs. On n'a plus de

grands-pères ou de «mononcles» qui ont une ferme. On a de moins en moins de fermes au Québec, et même dans la région, donc il faut vraiment rapprocher les consommateurs parce qu'il y a beaucoup de faussetés qui se propagent sur les réseaux sociaux. Il faut faire confiance à notre produit. L'agriculture, ça nourrit la population, et il faut en prendre soin», croit M. Gobeil, qui en a profité pour faire visiter la nouvelle étable dernier cri de sa Ferme du Fjord du chemin du Plateau.

Le maire suppléant de Saguenay, Michel Potvin, lui-même producteur laitier, a assisté au dévoilement de la campagne tout comme les candidats aux élections Richard Martel (PCC, Chicoutimi-Le Fjord) et Karine Trudel (NPD, Jonquière).

C'est un Denys Tremblay serein, heureux de la tournure des événements, qui pose devant quelques-uns des bijoux créés au temps de la monarchie municipale de L'Anse-Saint-Jean, à la fin des années 1990. Ils seront mis en vente dans quelques mois, en vertu d'un projet piloté par le centre Bang et La Pulperie de Chicoutimi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

UN CHANTIER
«COMPLEXE ET FASCINANT»

La Pulperie embarque sans hésiter

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Il est rare qu'un musée comme La Pulperie de Chicoutimi s'associe à un projet porté par un centre d'artistes. Or, c'est sans hésitation aucune que le musée est devenu partie prenante du projet de cryptomonarchie initié par le centre Bang. Dépositaire des bijoux de la couronne depuis 2005, il voit dans cette démarche lancée mercredi un chantier à la fois complexe et fascinant.

«Dès que la direction de Bang nous a contactés, ça nous a allumés, d'autant qu'il s'agit du premier partenariat d'importance entre les deux organisations. Nous avons embarqué dans le processus d'idéation parce qu'à nos yeux, ce concept est porteur», a confié Cathleen Vickers, directrice des collections et de la recherche à La Pulperie, au cours d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

Puisque l'un des chantiers ouverts dans le cadre de cette démarche embrasse le champ de la muséologie, elle et ses camarades auront pour mission de soulever toutes les questions qui leur viendront à l'esprit. C'est ainsi que pourront se préciser les modalités du projet. «Nous mettrons également à profit notre expérience en ce qui touche les acquisitions», laisse entrevoir Cathleen Vickers.

Sur ce plan, elle se demande comment il sera possible de produire une évaluation des bijoux de la couronne, ces sept objets créés par des artisans du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la demande de Denys Tremblay, à la fin des années 1990. «Il n'existe rien de comparable au Québec», mentionne la directrice des collections et de la recherche.

De son côté, Anick Martel, coordonnatrice artistique chez Bang, insiste sur la nécessité de bien préparer le terrain avant de procéder à la vente des bijoux de la couronne par le biais d'une chaîne de blocs. «On a décidé qu'on prendrait notre temps parce qu'on veut que les gens comprennent ce qu'on est en train de faire», énonce-t-elle. Il est trop tôt, en somme, pour savoir combien coûtera une part, à qui iront les fonds versés par les acquéreurs et s'il faudra payer avec de la cryptomonnaie ou des dollars canadiens.

Toujours à propos de l'échéancier, Sébastien Harvey, l'un des deux directeurs généraux du centre Bang, le situe à l'intérieur d'une fenêtre d'un an. C'est le temps que ça prendra pour cerner tous les pièges, identifier des solutions et obtenir l'aval des instances concernées, ce qui comprend notamment l'Autorité des marchés financiers du Québec.

UN PROJET PILOTÉ PAR BANG ET LA PULPERIE

La cryptographie pour vendre les joyaux du roi



DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Un projet auquel on ne connaît guère de précédent, porté par le centre d'art actuel Bang et La Pulperie de Chicoutimi, a reçu l'appui du milieu culturel, mercredi, lors du finissage de l'exposition de Denys Tremblay intitulée *Le retour du Roi*. Réunies chez Bang, une cinquantaine de personnes ont donné le feu vert à la vente des joyaux de la couronne créés au temps de la monarchie municipale de L'Anse-Saint-Jean. Pour ce faire, on aura recours à la cryptographie, la technologie derrière les monnaies virtuelles telles le Bitcoin.

Dès l'ouverture de l'exposition, en juin, l'idée de constituer une cryptomonarchie flottait dans l'air. Il restait à mettre de la chair autour de l'os, ce qui fut fait pendant la rencontre à laquelle ont participé des représentants des deux institutions, des étudiants en art, des professeurs, des écrivains et de nombreux artistes. Même Jean-Jules Soucy est sorti de sa convalescence afin de placer son mot, ce qui témoigne de l'importance de cet événement qui, à bien des égards, s'apparentait à un conseil de sages.

Le projet trouve son origine chez Bang et, parmi les arguments

avancés par Sébastien Harvey, codirecteur général, on note l'urgence de mener une réflexion sur le fonctionnement du marché de l'art. « Ça s'inscrit dans une nouvelle logique qui pourrait changer le mode de rétribution des artistes. Parce que si le modèle actuel fonctionnait, ça se saurait », a-t-il énoncé au cours de la réunion à laquelle a assisté le représentant du *Quotidien*.

En entrevue, Sébastien Harvey n'a pas fait mystère de la complexité de la démarche, ce qui justifiera la formation d'un comité de travail dans les prochains mois. « Il faudra identifier les questions artistiques que soulève le projet. En plus du droit d'auteur, elles touchent la muséologie, fait-il observer. En même temps, des gens devront se pencher sur le droit et la fiscalité, de même que sur la dimension économique. Comment, par exemple, évalue-t-on des œuvres comme les joyaux de la couronne? »

Il souhaite que d'ici un an, tous ces chantiers auront livré des réponses suffisamment convaincantes pour qu'on passe à l'étape suivante. On connaîtra alors les modalités qui baliseront les transactions conclues avec des particuliers, ainsi que des organismes ayant le goût d'acquiescer une fraction des joyaux. C'est ainsi qu'ensemble, ils créeront une nouvelle catégorie d'œuvres, celles qui appartiennent à un ensemble collectif qui ne serait pas l'État.

« À l'heure actuelle, ce type de propriété n'existe pas. Or, une démarche de cette nature, où l'art doit être ancré dans la réalité, se situe dans le prolongement de ce que Denys Tremblay a voulu accomplir en

tant que roi. Ça ouvre la porte à de nouveaux modèles. C'est comme si Denys renvoyait la balle aux nouvelles générations d'artistes », énonce le patron de Bang.

Pour revenir à la rencontre de mercredi, qui a pris la forme d'un procès sympathique intenté au roi, elle s'est déroulée dans la bonne humeur. Il a été question de Denys Tremblay, bien sûr, mais surtout des enjeux soulevés par le projet de cryptomonarchie. Réflétant l'enthousiasme des participants, l'écrivain Hervé Fisher, auteur du livre *Un roi américain*, consacré à la saga de Denys 1^{er}, a conféré à cet événement une dimension plus grande que les sept objets exposés dans la salle voisine.

« C'est un moment historique et je suis content d'en être témoin. Ça concerne notre rapport à la société, de même qu'à la condition humaine. C'est incroyable », s'est-il exclamé avant que Denys Tremblay ne prenne le relais. Tout en articulant sa défense, puisqu'il y avait procès, il a conclu sur ces mots : « Nos vies n'auront pas été vécues en vain. »

Était-ce une référence à la monarchie municipale de L'Anse-Saint-Jean, à ce règne de trois ans amorcé en 1997? À l'exposition qui a attiré de 800 à 1000 visiteurs chez Bang, ce qui a poussé le centre d'artistes à la prolonger jusqu'au 28 septembre? Ou encore au projet de cryptomonarchie qu'on venait de porter sur les fonts baptismaux? Peut-être que toutes ces réponses sont bonnes, une opinion que partage sans doute l'homme qui a mis le point final à l'assemblée en criant : « Vive le roi! »

Fier de soutenir
l'information régionale

#lequotidiencontinue



Syndicat des travailleurs
de l'aluminium d'Alma

Tuée par une chute et non la morphine

Un deuxième rapport du coroner est déposé dans le dossier d'une dame de 106 ans

STÉPHANE BÉGIN
sbegins@lequotidien.com

La Baieriveraine Alma Mailloux n'est pas décédée à 106 ans d'une surdose de morphine entraînant une dépression respiratoire fatale, mais plutôt de complications aiguës découlant d'une chute de sa

hauteur survenue à son centre d'hébergement. En raison de son grand âge, il s'agit d'un décès accidentel.

Le bureau du coroner du Québec a fait parvenir au journal *Le Quotidien* le nouveau rapport du coroner en lien avec le décès de la centenaire, survenue le 3 mai 2016. Il s'agirait d'un exercice assez peu commun de commander un deuxième rapport en lien avec une mort.

Le coroner M^{re} Luc Malouin précise qu'en raison d'erreurs rapportées dans le rapport d'investigation de janvier 2018, après vérifications, il y a eu lieu d'amender certaines parties de ce rapport.

En avril 2018, le coroner Sylvain Truchon avait recommandé que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, le Collège des médecins

du Québec et la direction régionale du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean examinent le traitement réservé à la dame de 106 ans, lui qui estimait que la mort avait été causée par une surdose de morphine qui avait entraîné une dépression respiratoire fatale.

L'ex-caroner s'était questionné sur les doses de médicaments données à la femme de 106 ans après une chute dans sa chambre, précisant que la morphine avait été administrée de

façon plus ou moins égale entre le 28 avril et le 3 mai.

Dans le nouveau rapport du coroner Malouin, on précise que le niveau d'intervention médical de M^{me} Mailloux était de niveau 4, soit des interventions visant exclusivement le confort par le traitement de la douleur ou de tout autre inconfort sans chercher à préciser ou à corriger la pathologie sous-jacente.

« Il n'y a pas eu de traitement visant à prolonger la vie », écrit le coroner.

On ajoute que la morphine a été utilisée en raison de probables fractures de côtes chez la centenaire. La dame a reçu de la morphine jusqu'au moment de son décès.

Le coroner précise qu'il faut interpréter la concentration de morphine dans le sang de façon différente si la personne n'a jamais reçu cet analgésique narcotique ou si elle en a déjà reçu.

Dans le présent contexte, une concentration de morphine de 130 ng/ml doit être considérée comme étant à la limite supérieure des concentrations thérapeutiques

compte tenu du potentiel significatif de redistribution post mortem de cette substance, écrit-il.

« Il peut être tentant de penser que c'est le médicament qui provoque la mort ou la précipite lorsqu'un patient reçoit un analgésique narcotique comme la morphine de façon régulière dans les derniers jours de sa vie. Toutefois, rien ne prouve qu'un tel analgésique accélère le processus de mort d'une personne qui reçoit une dose adéquate pour soulager ses symptômes de douleurs ou de détresse respiratoire », indique le coroner Malouin.

Il précise que c'est la chute de la dame qui a provoqué son déclin et non la morphine. Il ajoute que la centenaire a présenté des épisodes de rythme respiratoire jusqu'à 34/minute, ce qui semble incompatible avec l'effet dépresseur de la morphine.

« Le décès est attribuable aux complications aiguës découlant d'une chute de sa hauteur, alors qu'elle présentait une vulnérabilité personnelle notamment en lien avec son grand âge. Il s'agit d'un décès accidentel », conclut le coroner Luc Malouin.



—PHOTO 123RF

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi:
7h00 - 16h30
Samedi
7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	22
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	26

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal.**

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE **CAPITALES MÉDIAS**

PHYLACTÈRE, *nom masculin*

Définition – Espace délimité par une courbe fermée et contenant les paroles ou pensées d'un personnage de bande dessinée.

Étymologie – Du latin *phylacterium*, 'amulette'.

Synonymes – ballon, bulle.



Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgres

laVoixdel'Est

JOËL RENAUD DEVANT LA COUR MARTIALE

Un « complot » contre le policier militaire

STÉPHANE BÉGIN

sbeg@lequotidien.com

M^e Charles Cantin prétend que le policier militaire Joël Renaud a été la victime d'un complot de la part de la principale plaignante et d'officiers supérieurs et qu'il a dû subir une enquête et un procès sans véritable preuve. Selon l'avocat, il a été envoyé au pilori, car on voulait se débarrasser de lui.

M^e Cantin demande l'acquittement total pour son client qui est accusé d'entrave à la justice, d'avoir commis un abus de confiance de la part d'un fonctionnaire dans le cadre de ses fonctions et de trois chefs de comportements offensants et inopportuns qui ont pu créer un préjudice.

Quatre plaignantes ont été identifiées lors du déploiement de militaires de la base de Bagotville des Forces armées canadiennes en août, septembre et octobre 2017, en Roumanie.

Selon les accusations, le capitaine Renaud aurait échangé quelques textos à caractère sexuel avec une plaignante. Ces échanges ont pourtant été faits sur une base consensuelle durant un certain temps. On lui reproche d'avoir envoyé une photo d'un pénis, que personne n'aurait vue.

Il aurait aussi tenu des propos offensants envers des femmes et aurait simulé un geste de fellation envers une militaire, qui n'aurait été vu par aucune des personnes réunies autour d'une table.

« Il y a eu un complot dans cette affaire. La principale plaignante et trois officiers supérieurs ont fait en sorte de vouloir la tête du capitaine Renaud. Je n'arrive pas encore à comprendre que cette affaire ait pu se rendre jusqu'à la Cour martiale. C'est tout un déploiement. On a voulu tuer une mouche avec un F-14 », a lancé M^e Cantin lors de sa plaidoirie devant le juge militaire Martin Pelletier.

« Rien ne se tient dans la preuve qui a été présentée. Il n'y a aucune corroboration. Oui, il y a des éléments qui se sont déroulés juste entre deux personnes, mais encore faut-il que ce soit vrai. Juste pour l'histoire de la photo du pénis, on a eu droit à cinq versions. Il n'y en a jamais eu, pas pantoute, oui une photo a été envoyée, je ne sais pas si c'est le capitaine Renaud qui l'a envoyée et non je ne l'ai pas effacée », a énuméré le criminaliste afin de démontrer l'in vraisemblance de la preuve de la principale plaignante.

M^e Cantin estime d'ailleurs que les supposés échanges de textos (il y en aurait eu environ sept) relevaient de la vie privée et non

d'échanges entre deux officiers. Il ajoute que « la demande de supprimer les textos n'a pas été faite dans le cadre des fonctions de policier militaire et de Grand Pré-vôt du capitaine Renaud, mais à titre privé ».

« Pour les autres plaignantes, je trouve particulier que des femmes militaires aient trouvé offensants et inopportuns des commentaires qui auraient été faits par le capitaine Renaud sur des femmes qui passaient sur le trottoir, alors que quelques jours plus tard, elles se sont baignées nues dans la mer Noire, avec d'autres militaires, et qu'elles se sont embrassées. Ça me semble particulier de se dire offensée par de tels propos, niés par mon client, alors que l'on a fait 10 ou 20 fois pire », poursuit l'avocat de l'accusé.

M^e Cantin a reconnu qu'il fallait du courage pour qu'une présumée victime dépose une plainte et se rende jusqu'à un procès.

« Mais il faut être impudent et effronté de monter pareil scénario rempli d'une pléthore de mensonges. Tout ça est une triste histoire », a précisé M^e Cantin.

Le juge Pelletier rendra son verdict le 7 octobre. Il a indiqué devoir déterminer si ce qui lui a été rapporté est vrai. Et si c'est le cas, établir s'il a pu y avoir un comportement offensant et inopportun causant un préjudice de la part du policier militaire.



Martin Bolduc était en libération conditionnelle au moment des faits. D'ailleurs, un mandat d'arrestation avait été lancé contre l'homme, qui avait quitté la maison de transition où il logeait depuis sa sortie de prison sans avertir les responsables. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

MARTIN BOLDUC ACCUSÉ D'ÉVASION ET DE VOL DE VÉHICULE

Les plans d'un voleur contrecarrés

PATRICIA RAINVILLE

prainville@lequotidien.com

Le Jonquérois Martin Bolduc a été formellement accusé de vol qualifié d'un véhicule, de possession de métamphétamine et d'évasion, jeudi matin, au Palais de justice de Chicoutimi. L'homme de 42 ans, qui était en libération conditionnelle, a tenté de voler une camionnette, mercredi soir, à Shipshaw, mais les propriétaires du véhicule ont contrecarré ses plans.

Mercredi soir, Martin Bolduc se serait glissé dans un véhicule qui était stationné dans l'entrée d'une résidence du chemin Saint-Léonard, à Shipshaw. Mais au moment où il partait avec la camionnette, la propriétaire de celle-ci est montée à bord, du côté passager, pour empêcher le présumé voleur de prendre la fuite. Martin Bolduc, surpris, aurait alors asséné plusieurs coups au visage de la femme, avant d'immobiliser l'engin.

Martin Bolduc aurait ensuite pris la fuite à pied, mais le conjoint de la dame s'en serait mêlé. Le

présumé voleur a été rattrapé puis maîtrisé par l'homme. Le couple a fait appel aux policiers, qui ont arrêté le malfaiteur sur place. Au moment de son arrestation, les agents ont retrouvé des comprimés de métamphétamine sur lui.

Lors de sa comparution, jeudi en fin d'avant-midi, Martin Bolduc avait des contusions au visage, mais il n'a pas été possible de savoir si elles avaient été causées par l'altercation de la veille.

Le Jonquérois était en libération conditionnelle au moment des faits. D'ailleurs, un mandat d'arrestation avait été lancé contre l'homme, qui avait quitté la maison de transition où il logeait depuis sa sortie de prison sans avertir les responsables. C'est pour cette raison qu'en plus de faire face à des accusations de vol qualifié d'un véhicule et de possession de métamphétamine, Martin Bolduc est accusé de s'être évadé d'une garde légale.

Les intérêts de Martin Bolduc sont représentés par M^e Julien Boulianne, qui a reporté l'enquête sur remise en liberté au 27 septembre prochain.



Le policier militaire Joël Renaud, entouré de ses avocats, M^e Charles Cantin et M^e Sylvain Morissette, espère convaincre le tribunal militaire que les accusations déposées contre lui ne sont pas fondées. — PHOTO LE QUOTIDIEN, STÉPHANE BÉGIN

ATTIRER 80 ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX D'ICI CINQ ANS

Les CS du Pays-des-Bleuets
et du Lac-Saint-Jean
investissent 100 000 \$



— ARCHIVES LA PRESSE, OLIVIER PONTBRIAND

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Les commissions scolaires du Pays-des-Bleuets et du Lac-Saint-Jean investissent 100 000 \$ dans le but de recruter de la clientèle internationale pour les formations professionnelles. L'objectif : attirer 80 étudiants d'ici quatre ans pour combler les besoins de main-d'œuvre dans la région et pour augmenter la clientèle, qui a chuté de 43 % depuis cinq ans.

« Avec la baisse de clientèle que l'on a vécue, la capacité d'accueil est là, soutient Frédéric Morin, coordonnateur des services aux entreprises à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean (CSLSJ). Sur le plan des statistiques, on veut surtout regarnir des programmes qui ne partent pas. »

Par exemple, le centre de formation professionnelle d'Alma n'a pas pu démarrer une cohorte de préposés aux bénéficiaires à l'automne, car il n'y avait pas les 12 étudiants

requis pour lancer la formation. La formation débutera en janvier, ce qui aura une incidence sur l'ensemble des services à la population, ajoute ce dernier. « L'ajout d'étudiants étrangers permettra de maintenir notre offre de formation professionnelle et de former une main-d'œuvre qualifiée pour les entreprises régionales », dit-il.

« Les entreprises nous demandent énormément de professionnels », renchérit Sylvain Ouellet, le directeur général de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets. Avec la baisse démographique, le nombre d'étudiants à temps plein, qui suivent des formations de 900 heures ou plus, a diminué de 43 % depuis cinq ans dans les deux commissions scolaires, ce qui explique en partie la pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs.

Les deux commissions scolaires, qui n'entrent pas en compétition pour les formations, ont donc décidé de s'allier pour recruter un agent de développement, un poste affiché depuis le 13 septembre dernier,

qui fera deux missions internationales en France, pour attirer des étudiants. « On vise d'abord la France, parce qu'il y a des ententes Québec-France au niveau des frais de scolarité », explique le directeur général. Autrement dit, l'étudiant n'a rien à déboursier pour ses cours, car ce sont les gouvernements qui paient la note.

Les deux organisations comptent recruter des étudiants dans les domaines où les besoins les plus importants existent. La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets compte donc attirer des étudiants en foresterie, alors que la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean souhaite garnir les formations en santé et en agriculture. « Mais toute notre offre de service de formation professionnelle sera présentée aux étudiants étrangers », ajoute Frédéric Morin.

Au départ, les quatre commissions scolaires préparaient un plan conjoint de recrutement international, mais seulement deux d'entre elles ont paraphé l'entente finale. Malgré tout, des collaborations

« L'ajout d'étudiants étrangers permettra de maintenir notre offre de formation professionnelle et de former une main-d'œuvre qualifiée pour les entreprises régionales. »

— Frédéric Morin

pourraient être faites pour faire la promotion de l'ensemble de l'offre régionale, note Frédéric Morin. « L'objectif est de former de la main-d'œuvre qualifiée qui va pouvoir travailler ici par la suite », dit-il.

Pour favoriser l'accueil et la rétention de ces étudiants après leur formation, les commissions scolaires travailleront notamment avec l'organisme Portes ouvertes sur le lac et avec les différentes stratégies de rétention de la main-d'œuvre.

Cette initiative de recrutement international ajoute à différentes solutions mises en place pour combler la baisse importante de clientèle. Par exemple, les CFP ont mis en place un service d'individualisation de plusieurs formations qui permettent d'accueillir des élèves à n'importe quel moment de l'année, ou encore aux programmes dual, développé en soudage-montage, où les étudiants sont rémunérés en passant une bonne partie de la formation en entreprise.

En plus de recruter des élèves internationaux, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets songe également à délocaliser des formations à l'international, tout comme l'ont fait le Cégep de Saint-Félicien et l'UQAC.

Selon la présidente de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, Brigitte Gagné, ce projet de recrutement international démontre l'importance du travail des commissions scolaires, qui sont bien ancrées sur les besoins de leur communauté.

**BAROMÈTRE
ÉLECTIONS 2019**

RECHERCHE
MAINSTREET
RESEARCH

GRUPE
CAPITALES
MÉDIAS

**UN OUTIL POUR SUIVRE
LES INTENTIONS DE VOTE
EN TEMPS RÉEL**

 NOUVELLES DONNÉES
AJOUTÉES QUOTIDIENNEMENT

barometreelections.ca

**Abonnez-vous
maintenant pour**

69\$

**A partir du
1^{er} octobre 89\$**

PROJET DE 5,2 MILLIONS \$

La Maison de soins palliatifs inaugurée

DENIS VILLENEUVE

dvilleeneuve@lequotidien.com

Près d'une année après son ouverture, la Maison de soins palliatifs du Saguenay a été inaugurée, jeudi, en présence de nombreux acteurs ayant largement contribué à la réalisation de ce projet de 5,2 millions \$.

Érigée au 1845 rue Deschênes, à Arvida, derrière le Centre d'hébergement Des Chênes, la nouvelle Maison de soins palliatifs compte une douzaine de chambres afin de desservir la population du Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Depuis son ouverture, 193 personnes ont séjourné entre les murs du nouvel établissement pour y recevoir des soins dispensés par la trentaine d'employés syndiqués.

Lors de son allocution, Lucien

Houde, président du conseil d'administration, a rappelé tous les efforts qui ont été déployés depuis 2015 pour réunir autour d'une même table les directions des Maisons Le Chêne et Notre-Dame-du-Saguenay, et arriver à un consensus pour la réunification des deux établissements. Il a mentionné qu'à l'époque où le gouvernement du Québec avait demandé de créer un projet commun, les bénévoles de la Maison Le Chêne avaient amassé une somme de 1,2 million \$ pour la construction d'une nouvelle maison.

À force de persévérance des présidents André Tremblay (Le Chêne) et Guy Harvey (Maison Notre-Dame) et de leurs équipes respectives, un projet commun a été défini. En plus des fonds déjà amassés, une somme de 785 000 \$ s'est ajoutée en commandites auprès des entreprises du Saguenay et des professionnels, en

plus des 65 000 \$ provenant de la participation de la MRC du Fjord-du-Saguenay, des 250 000 \$ de la vente de la Maison Notre-Dame du Saguenay, et la participation de 300 000 \$ du gouvernement du Québec. La campagne de collecte de fonds présidée par Richard Létourneau a permis de recueillir un million de dollars. S'est ajoutée la participation de 125 entreprises sous forme de contributions diverses comme la fourniture de matériaux, des dons et des services à prix coûtant. Un total de 220 donateurs ont effectué des dons en argent pour un total de 3,2 millions \$.

Pour Guy Harvey, qui a été impliqué largement dans le projet de nouvelle maison de soins palliatifs, même si l'établissement tout neuf est en opération, du travail reste à accomplir afin d'amasser encore 2 millions \$ qui permettraient de rembourser entièrement l'emprunt effectué pour la construction de la maison et ainsi éviter d'importants frais d'intérêt.

En ce qui a trait au coût de fonctionnement annuel de la maison, il s'élève à 1,6 million \$, dont 900 000 \$ seront assumés par le ministère de la Santé. Le

milieu, les bénévoles et les entrepreneurs devront travailler activement chaque année afin de récolter les 700 000 \$ nécessaires pour boucler le budget annuel avec la tenue d'une kyrielle d'activités et de campagnes de financement. M. Harvey croit que le travail de financement annuel sera possible puisque la Maison de soins palliatifs est dotée d'une solide structure.

La cérémonie d'inauguration sous la tente a réuni plusieurs personnalités politiques actuelles, candidats à l'élection et intervenants du milieu de la santé.



Guy Harvey, Lucien Houde et André Tremblay ont vu leur travail des dernières années récompensé avec la remise d'un tableau. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE



Érigée au 1845 rue Deschênes, à Arvida, derrière le Centre d'hébergement Des Chênes, la nouvelle Maison de soins palliatifs compte une douzaine de chambres afin de desservir la population du Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

POUR PROMOUVOIR LES PRODUITS ALIMENTAIRES LOCAUX

Zone boréale s'allie à des distributeurs

DENIS VILLENEUVE

dvilleeneuve@lequotidien.com

Les produits alimentaires en provenance du Saguenay-Lac-Saint-Jean occuperont une place de choix dans les catalogues de deux distributeurs d'importance. Une entente de partenariat a été signée avec les entreprises Eugène Allard et Services alimentaires Gordon.

Jeudi, la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, gestionnaire de la Zone boréale, a annoncé la création de la déclinaison Distributeurs/Zone boréale visant à permettre une meilleure exposition des denrées

provenant des producteurs de petits fruits, des transformateurs, des fromagers, etc. de tous les recoins de la région. L'objectif est d'avoir la chance de se tailler une plus grande place auprès des consommateurs avec l'amélioration du réseau de distribution.

En conférence de presse, Nancy Ouellet, directrice générale de la Table agroalimentaire, a affirmé que les produits locaux sont nombreux, mais demeurent inconnus.

Les gestionnaires de grands marchés d'alimentation ou de restaurants disposent d'un immense choix de produits provenant du monde entier, de sorte qu'il est difficile pour eux de

déterminer ce qui est régional ou ce qui ne l'est pas.

L'association avec les distributeurs Eugène Allard et Services alimentaires Gordon permet de développer un catalogue physique et virtuel spécifique pour les produits régionaux. Une cinquantaine de produits issus de la région apparaîtront dans ces catalogues prêts à être livrés partout dans la province. En lançant cette initiative, la Table agroalimentaire fait le pari que « les gens seront conscients de ce que l'on est comme région et comprendront qu'il s'agit d'un non-sens de s'approvisionner en tomates du Mexique quand il y a des tomates québécoises à l'année », ajoute M^{me} Ouellet.



Jean-Samuel Allard, de l'entreprise Eugène Allard, Nancy Ouellet, directrice de la Table agroalimentaire, Émilie Tremblay, conseillère en développement, et Alexandre Denis, de Services alimentaires Gordon, ont annoncé un partenariat avec la Zone boréale. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

“


 DÉJÀ PLUS DE
1350
 MEMBRES ET
 AMBASSADEURS!
Merci

Je crois profondément que l'accès à l'information est le fondement même d'une démocratie. Les journalistes, par leur travail, assurent une veille sur les décisions de nos dirigeants et nous permettent d'avoir une vue plus large lorsque vient le temps de prendre des décisions, d'appuyer ou non des projets.

Line Sanchagrin

**Devenez vous aussi
Membre ou Ambassadeur
et contribuez à maintenir
l'information locale.**

Contribuez sur leQuotidien.com

Merci

**leQuotidien
leProgrès**

#lequotidiencontinue



Vincent Gagné est accusé d'avoir agressé sexuellement deux escortes à Jonquière en mars dernier. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



La liberté d'un présumé agresseur refusée

STÉPHANE BÉGIN
sbeg@lequotidien.com

Vincent Gagné, le présumé agresseur sexuel de Jonquière, demeure derrière les barreaux. La Cour supérieure du Québec a rejeté la demande de la défense de le remettre en liberté en raison des délais encourus depuis son arrestation en mars 2019.

Le juge Louis Dionne a entendu la cause de Gagné, mercredi matin, au Palais de justice de Québec. M^e Karen Inkel, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), et M^e Julien Boulianne, en défense, ont fait valoir leur point de vue respectif sur cette affaire.

Gagné, qui est détenu depuis près de 180 jours, avait le droit de demander une remise en liberté étant donné qu'il est incarcéré depuis plus de 90 jours.

Il faut savoir qu'en mars dernier, les juges de la Cour suprême du Canada ont rendu une décision importante pour les accusés détenus dans un centre de détention du Canada.

Ainsi, l'arrêt Myers vient clarifier un article du Code criminel selon lequel le cautionnement d'un détenu doit être revu dans les 90 jours suivant sa dernière ordonnance de détention.

Vincent Gagné a été arrêté le 22 mars 2019. Il a été accusé de deux agressions sexuelles armées (à l'aide d'un couteau), de deux vols qualifiés et de bris de probation et d'engagement.

Il fait face à 11 chefs d'accusation. Gagné aurait agressé deux escortes. L'individu voulait obtenir des faveurs sexuelles et il aurait forcé les deux femmes à une pénétration complète, mais non désirée par les plaignantes. Les événements se seraient produits en pleine nuit, en plein air, derrière une résidence de la rue Saint-Gérard à Jonquière.

Au moment de sa comparution, le ministère public s'est opposé à sa remise en liberté en raison de la gravité des gestes qui lui étaient reprochés. Même le criminaliste avait renoncé à l'enquête caution, en tenant compte des accusations, des antécédents judiciaires et du fait qu'il était en attente de procès dans d'autres dossiers criminels.

Près de six mois plus tard, M^e Boulianne s'est donc adressé à la Cour supérieure du Québec en invoquant l'arrêt Myers afin de tenter de remettre son client en liberté.

M^e Boulianne a fait valoir que son client n'aurait pas droit à un procès devant un juge et un jury avant 18 à 24 mois, ce qui pourrait occasionner des délais importants et pourrait conduire à un éventuel arrêt des procédures dans le cadre de l'arrêt Jordan.

« J'ai indiqué au tribunal que quatre autres procès à venir devant jury ont plus d'ancienneté que le dossier de mon client. Je peux penser que M. Gagné n'aura pas droit à un procès avant 18 à 24 mois », a précisé M^e Boulianne.

Avant que Gagné n'ait droit à son procès, la Cour supérieure du Québec devrait normalement entendre les affaires de Marc-Étienne Côté, accusé du meurtre d'Israël Gauthier-Nepton, de Stéphanie Frenette, qui fait face à des accusations de voies de faits graves sur un enfant de 23 mois, et de Karl-Emmanuel Villeneuve, qui aurait assassiné Alexandre Larouche.

Seul le procès du rappeur David Gilbert a été fixé pour une durée de trois à quatre semaines en novembre.

Le juge Dionne a indiqué que les délais étaient encore acceptables, à ce stade-ci des procédures, et que certains procès pourraient être fixés aux prochaines assises criminelles de décembre.

PLUSIEURS RÉACTIONS

Une vidéo contre le projet de GNL

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Des citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont participé à la création d'une vidéo contre le projet de GNL Québec. La vidéo intitulée *Gazoduq/GNL non merci!* a été produite afin « d'informer la population sur les méfaits du projet », en réponse à l'annonce des promoteurs qui ont promis récemment des millions de dollars aux communautés touchées.

En plus des citoyens, quelques personnalités publiques ont participé à la vidéo produite par Le Pacte pour la transition, en collaboration avec La Coalition Fjord, le collectif Gazoduq Parlons-en et G-Mob/ Déclaration d'Urgence Climatique (DUC). Les Cowboys Fringants, Raoul Duguay, Louise Latraverse et Michel Marc Bouchard, originaires de la région, ainsi que Dominic Champagne, instigateur du Pacte pour la transition, figurent notamment dans la vidéo.

Les participants affirment que ce projet risque d'affecter un minimum de 43 communautés locales québécoises et trois nations autochtones au profit d'intérêts privés américains. « Ce projet équivaldrait à l'empreinte carbone de dix millions de voitures chaque année, et ce, en plein cœur d'une crise climatique qui exige de réduire l'usage des énergies fossiles, affirment-ils. De l'extraction jusqu'à la consommation du gaz, le projet émettrait un minimum de 46 millions de tonnes de gaz à effet de serre, ce qui équivaldrait à annuler en une seule année

l'essentiel des réductions d'émissions du Québec depuis 1990 », ajoutent-ils.

La vidéo a également pour but d'inviter les citoyens à signer la pétition contre le projet de Gazoduq et à recueillir des dons.

« Aujourd'hui, on lance un message clair aux gouvernements : il n'y a pas plus d'acceptabilité sociale pour le gazoduc GNL que pour le pipeline d'Énergie Est », affirme Adrien Guibert-Barthez, co-porte-parole de la Coalition Fjord.

RÉACTIONS DES PROMOTEURS

Du côté de GNL Québec, on rappelle que le projet fait présentement l'objet d'un processus d'évaluation environnementale et que l'objectif demeure le même pour le promoteur comme pour les opposants, soit d'ultimement réduire les émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial.

« On est conscient que le débat est hyper émotif, mais cela étant, depuis le début, on travaille sur des faits, on présente des études et on travaille avec des experts comme le Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG). Au final, on vise le même objectif, soit la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais on n'a pas le même chemin pour s'y rendre. On accorde une importance centrale à la protection de l'environnement et de la faune marine et on est sensibles à la situation, mais on sait qu'on a l'appui du milieu régional depuis le début du projet », explique Stéphanie Fortin, directrice principale, affaires publiques et relations avec les communautés pour GNL Québec.

Chez Gazoduq, dont le projet vise à approvisionner l'usine de liquéfaction d'Énergie Saguenay, le message est sensiblement le même.

« On est conscients qu'on ne fera jamais l'unanimité. De notre côté toutefois, depuis le début du projet, on a voulu faire les choses différemment. On a lancé des consultations, dans l'écoute, le respect et la transparence. On ne s'entend pas sur la route à suivre, mais on a l'opportunité de jouer un rôle sur le remplacement du charbon dans le monde », indique Marie-Christine Demers, directrice principale affaires publiques et relations avec la communauté.

PROMOTION SAGUENAY

La vidéo a également fait réagir la direction de Promotion Saguenay et son directeur général Patrick Bérubé. Ce dernier a

« Au final, on vise le même objectif, soit la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais on n'a pas le même chemin pour s'y rendre. »

— Stéphanie Fortin, GNL Québec

rappelé que l'ampleur d'un tel projet de gazoduc mérite d'être analysée sérieusement et de façon objective sous tous ses aspects, soit sous les angles environnemental, économique et du développement social.

Selon lui, le document vidéo ne prend en considération aucun aspect positif susceptible de favoriser le développement économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. « Nous sommes en situation de baisse démographique. Il faudra être en mesure d'offrir des emplois de qualité aux jeunes si on veut les retenir

dans la région ou si on veut qu'ils reviennent vivre ici. »

M. Bérubé estime que le travail effectué par GNL Québec avec les gens du CIRAIG et de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC mérite d'être analysé. Selon lui, ce projet de transport de gaz naturel et de liquéfaction est susceptible d'avoir des impacts non seulement au Québec, au Canada, mais aussi à l'international, puisqu'il peut contribuer à faire diminuer la consommation d'énergies plus polluantes comme le charbon ou le pétrole. **AVEC DENIS VILLENEUVE ET PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS**



Les Cowboys Fringants font partie des personnalités qui ont participé à la vidéo. — CAPTURE D'ÉCRAN TIRÉE DE LA VIDÉO

**Nous vivons nos plus beaux moments,
main dans la main.
Laissez-nous vous tendre la nôtre.**

CHARTWELL VILLA JONQUIÈRE

3978, boul. Harvey, Jonquière
581 684-8474 • **CHARTWELL.COM**

Découvrez tout ce que la vie
en résidence peut vous offrir
lors de notre journée

**PORTES
OUVERTES**

**DIMANCHE
22 SEPTEMBRE
13 H À 16 H**



CHARTWELL
résidences pour retraités

Bien vivre. Ensemble.

DERNIÈRE HEURE

➤ TROIS HOMMES ARRÊTÉS



Les policiers de Saguenay ont procédé à l'arrestation de trois hommes tard dans la soirée de jeudi, à l'intersection du boulevard de l'Université et de la rue Bégin, en face du CFP L'Oasis. Selon les informations glanées sur place, il semble que ces derniers s'apprêtaient à s'en prendre physiquement à un ou des individus qui habitent le secteur pour une probable histoire de drogue. Des agents qui circulaient à bord de leur autopatrouille ont aperçu les malfaiteurs avant qu'ils aient pu mettre leur plan en oeuvre. Les individus en question ont été menottés avant d'être amenés au poste de police. Il n'a pas été possible de savoir si des accusations pourraient être portées contre eux. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

VOL QUALIFIÉ À LA PHARMACIE

Les deux présumés voleurs accusés

Carl Thibeault et Frédéric Desbiens ont été accusés, jeudi matin, relativement au vol qualifié commis la veille à la pharmacie Jean Coutu de Kénogami. Les deux hommes restent détenus et seront de retour en cour respectivement vendredi et mardi. D'ici là, il leur est interdit de communiquer ensemble, bien qu'ils voyagent tous les deux à bord du même fourgon cellulaire.

Carl Thibeault, âgé de 42 ans, a été accusé de vol qualifié et de port de déguisement. C'est lui qui se serait présenté cagoulé au comptoir de la pharmacie de la rue Sainte-Famille, afin d'y dérober des narcotiques. Il aurait ensuite pris la fuite. En sortant du commerce, son présumé complice, Frédéric Desbiens, l'attendait avec un vélo. Les deux individus se sont ensuite sauvés, mais ont finalement été épinglés par les policiers.

Si Carl Thibeault est accusé de vol qualifié et de port de déguisement, Frédéric Desbiens fait quant à lui face à une accusation de complicité après le fait. La présence des deux hommes en cour a été très brève, puisque les causes ont été remises.

Ils resteront détenus jusqu'à ce moment.

D'ailleurs, l'une de leurs conditions de détention est de ne pas communiquer entre eux, un détail qui a été soulevé par M^e Luc Tourangeau, puisque les deux hommes doivent monter à bord du même fourgon cellulaire.

«Doit-on demander deux fourgons différents pour respecter cette condition?», a demandé M^e Luc Tourangeau, qui représente les intérêts de Frédéric Desbiens.

«La distance entre deux personnes ne signifie pas qu'ils sont obligés de communiquer ensemble. Vous allez être dans le même fourgon, mais vous ne lui parlez pas, est-ce clair?», a répondu le juge de la Cour du Québec Paul Guimond à l'attention de Carl Thibeault.

La Couronne a de son côté affirmé que d'autres accusations pourraient être déposées contre les deux hommes, ce qui explique pourquoi la cause a été reportée.

Les deux hommes sont bien connus des milieux policiers. PATRICIA RAINVILLE



Mario Pelchat a paru ému à quelques reprises. — PHOTO LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Belle et joyeuse tristesse

Mario Pelchat livre un spectacle touchant malgré l'épreuve

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La tristesse peut parfois être très belle et joyeuse. La soirée de jeudi à l'Amphithéâtre Cogeco de Trois-Rivières en fut un bel exemple.

C'est un Mario Pelchat qui a passé les derniers jours au chevet de sa mère qui vit présentement ses derniers moments de vie qui est monté sur scène pour interpréter les succès du répertoire du grand Charles Aznavour. Il avait accepté d'offrir ce spectacle inspiré de son album hommage au célèbre chanteur, paru en avril dernier, dans le cadre du spectacle-bénéfice de la Fondation de la Maison Albatros, qui accueille des personnes en fin de vie. Triste hasard pour le populaire chanteur de devoir monter sur scène afin d'aider l'organisme ayant comme mission de trouver du financement pour la maison triluviennne, alors que celle qui lui a donné la vie séjourne présentement

dans une maison similaire dans son Lac-Saint-Jean natal...

Visiblement au fait de la période difficile que le chanteur traverse, les milliers de personnes qui remplissaient les gradins de l'amphithéâtre extérieur en cette douce

professionnalisme tout au long de sa prestation. Alors qu'on avait eu vent qu'il allait peut-être devoir quitter la scène lorsque l'émotion serait trop grande, il n'en fut rien. Rien n'a paru. En professionnel qu'il est, il a rendu justice aux plus

C'est un Mario Pelchat qui a passé les derniers jours au chevet de sa mère qui vit présentement ses derniers moments de vie qui est monté sur scène pour interpréter les succès du répertoire du grand Charles Aznavour.

soirée de septembre lui ont réservé un accueil chaleureux lors de son arrivée sur scène un peu après 21 h. La vedette a semblé émue par cette claque bien sentie.

«J'ai choisi les chansons que j'allais interpréter sur l'album et dans le spectacle selon ce qu'elles représentaient pour moi et je me suis rendu compte que lui [Charles Aznavour] et moi, on se ressemblait», a-t-il confié calmement à la foule après avoir interprété les deux premières chansons, dont la pièce titre de l'album et du spectacle *Désormais*, avec un aplomb qui ne laissait aucunement transparaître l'épreuve qu'il traverse.

L'interprète reconnu pour la puissance de sa voix a d'ailleurs fait preuve d'un grand

grandes chansons d'Aznavour, dont *La Bohème*, *Que c'est triste Venise* et *Hier encore*, pour ne nommer que celles-là. Même son interprétation de *La Mamma*, qui raconte les dernières heures de vie d'une mère de famille, fut sans faille, si ce n'est de légers clignements d'yeux qui ont vraisemblablement servi à refouler des larmes. La foule s'est d'ailleurs levée d'un trait après cette chanson et lui a offert une ovation debout, qui a d'ailleurs semblé le toucher droit au cœur alors qu'environ 30 minutes s'étaient écoulées au spectacle.

«Aznavour, ce sont des chansons parfois légères, parfois drôles mais des fois tristes et importantes», a-t-il dit en guise de présentation à cette pièce.

HÉBERGEMENT DES ÂÎNÉS EN PERTE D'AUTONOMIE

L'AEPC veut faire partie de la solution



ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

L'Association des établissements privés conventionnés (AEPC) souhaite faire partie de la solution dans l'hébergement des aînés en perte d'autonomie. Elle a amorcé une tournée des régions du Québec afin de faire connaître son modèle à la population et aux membres du gouvernement alors que François Legault a promis la création de plusieurs maisons des aînés au cours de son premier mandat.

L'AEPC était de passage au Foyer Saint-François de Chicoutimi, jeudi, seul établissement du genre de la région, dans le cadre d'une tournée québécoise qui vise à faire connaître ses services. L'association souhaite mieux faire connaître les avantages du modèle privé conventionné pour l'hébergement des aînés et des personnes vulnérables.

« Depuis 60 ans, nous travaillons à implanter un modèle d'hébergement qui va au-delà des besoins de ses usagers en matière de santé. Notre modèle est efficace, mais également centré sur l'humain et, en ce sens, nous croyons que le Québec gagnerait à ce que les

établissements privés conventionnés soient non seulement mieux connus, mais également mieux répandus. En effet, ils contribuent directement à améliorer la qualité de vie des aînés et des personnes vulnérables en leur offrant des soins impeccables, et ce, dans un milieu de vie unique, convivial et sécuritaire », affirme Annick Lavoie, directrice générale de l'AEPC.

Les listes d'attente pour des places en CHSLD s'allongent dans plusieurs régions du Québec. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 35 personnes y figurent actuellement.

L'AEPC estime que son modèle est efficace et qu'il permet de dispenser des soins de qualité dans un environnement de qualité.

« On souhaite que les établissements privés conventionnés fassent partie de la solution. On pense que ce modèle-là vient répondre à la vision des maisons des aînés. On est en mesure de livrer rapidement des maisons des aînés parce qu'on a l'agilité du privé. On l'a fait par le passé. À la fin des années 80, on avait une demande, un besoin de 1200 lits en CHSLD et les établissements privés conventionnés ont livré la marchandise à l'intérieur de 15 mois avec de bonnes constructions. D'ici la fin du mandat du gouvernement, on serait en mesure d'en livrer sans problème », assure-t-elle.

L'établissement privé conventionné est un modèle hybride. Il s'agit d'une entreprise privée qui donne

un service public dont les règles sont définies par une convention signée avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

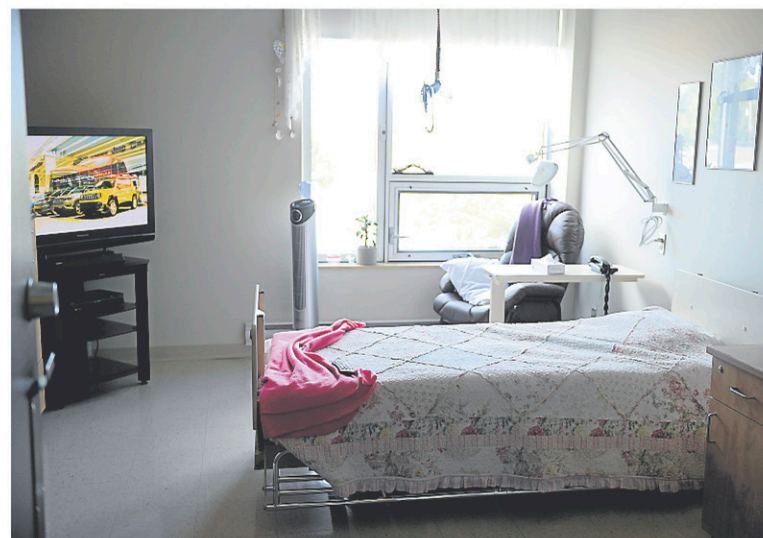
« On est régis par les mêmes critères de qualité, les mêmes conventions collectives et les mêmes contrôles de la part du ministère que les CHSLD du réseau public. Nos employés ont les mêmes salaires et avantages sociaux que ceux du réseau. La seule différence, c'est que c'est géré par le privé, donc il y a une agilité et il y a une flexibilité pour répondre aux besoins des résidents puisque c'est à échelle humaine. »

La clientèle est référée par un processus d'admission régional géré par le CIUSSS. Les résidents suivent le même processus d'admission que la clientèle du réseau public.

La contribution mensuelle des résidents est aussi la même que dans les CHSLD publics. Elle est fixée par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Une portion de 55 % du budget d'un tel établissement est réservée aux services directs à la clientèle. Le propriétaire ne peut en dégager de profit. La seconde portion est destinée au fonctionnement et permet aux propriétaires-gestionnaires de générer des surplus.

« Là où ils font des profits, c'est dans la gestion et dans l'administration. C'est une structure qui est allégée, il y a moins de cadres, moins de personnel dans l'administration, c'est une gestion de proximité. »



Le Foyer Saint-François compte 68 chambres personnalisées. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



Line Tremblay, membre de la famille d'une résidente, Annick Lavoie, directrice générale de l'Association des établissements privés conventionnés, ainsi que Sonia Bergeron, présidente directrice générale du Foyer Saint-François, ont accueilli les médias, jeudi, afin de faire connaître le type de résidence. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Actuellement, les établissements privés conventionnés hébergent 7018 personnes, ce qui représente près de 20 % de la clientèle hébergée dans l'ensemble du réseau de la santé du Québec.

« C'est un modèle gagnant. Les gens qui vivent ici, qui y travaillent, sont très heureux, assure Sonia Bergeron, présidente directrice générale du Foyer Saint-François, qui compte 68 lits et 95 employés.

« On se dit que ça n'arrive qu'aux autres, pas cette fois-ci. »

Simon 46 ans
membre depuis 2016



airmedic

Service d'assistance médicale
et de transport aéroporté

PROTECTION
TEMPORAIRE

15 \$

à partir de 4 jours

PROTECTION
SAISONNIÈRE

50 \$

à partir de 3 mois

PROTECTION
ANNUELLE

120 \$

par année

Partout au Québec, en tout temps.

airmedic.net | 1 866 673-3838

éditorial

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON**
msimard@lequotidien.com

Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Un «blackface» qui profite du vide

PIERRE JURY
ÉDITORIAL
pjury@ledroit.com



Justin Trudeau a passé la journée d'hier à tenter de se défaire de l'ombre du politicien raciste qui vient avec l'étiquette du «blackface», ce maquillage utilisé pour parodier les Noirs aux XIX^e et XX^e siècle, particulièrement aux États-Unis. Il est aujourd'hui considéré irrespectueux et offensif, et ce n'est pas une surprise si des médias américains se sont lancés sur cette histoire.

Le Canada n'a pas la même histoire de discrimination que les États-Unis, mais il en a une malgré tout. Mais toutes les histoires de blackface n'y résistent pas comme chez nos voisins du Sud. Et le Québec ne réagit pas du tout...

Il n'empêche que le chef du Parti libéral devait rapidement mettre cet épisode derrière lui. Une conférence de presse à la hâte à bord de l'avion de campagne, mercredi soir, a été suivie par une autre, à Winnipeg, où M. Trudeau poursuivait sa tournée. Il y a traité de l'affaire de long en large, se déclarant «profondément embarrassé» par cette affaire et qu'il «regrette profondément». Il a ajouté qu'il «aurait dû savoir» qu'il n'est «jamais acceptable de foncer sa peau», et qu'il n'aurait «jamais dû le faire».

Au-delà de cela, «je ne comprenais pas le privilège que j'avais de ne jamais avoir été discriminé».

Les faits qui lui sont reprochés remontent aux années 1990, alors que M. Trudeau était guide de rivière, et des photos prises lors d'un gala de la fin de l'année 2001 lorsqu'il était professeur. Le premier ministre était alors déguisé en Aladdin.

Nous parlons d'une vingtaine d'années, et plus encore. À l'époque, ce n'était pas répréhensible, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Jusqu'à quel point? Cela dépend de la personne.

Tout cela n'est pas une tempête dans un verre d'eau, compte tenu des images très négatives qui accompagnent le blackface depuis l'émergence des droits

civiques aux États-Unis, dans les années 1960. Mais cela n'a pas l'importance que lui confère le chef du Parti conservateur, Andrew Scheer. Évidemment, il tente de dépeindre M. Trudeau sous le plus mauvais jour possible, martelant qu'il «a fait quelque chose de raciste».

Justin Trudeau, cet apôtre du multiculturalisme, est tout à l'opposé d'un raciste, même s'il a arboré le blackface il y a 20 ou 25 ans. S'il n'était sans doute pas un Canadien averti sur la question raciale à l'époque, il l'est devenu depuis, et de magistrale façon.

Ce qui est à peu près ce qu'a dit le leader du Bloc québécois, Yves-François Blanchet. Il lui reproche bien des choses, mais pas d'être raciste.

Si cette question occupe tout l'espace depuis deux jours, c'est un peu à cause du vide de la campagne électorale après une semaine de courses aux quatre coins du pays. Les partis commencent à peine à dévoiler leurs programmes — sauf le Nouveau Parti démocratique, qui l'a tout fait en août —, et les Canadiens ne sont pas encore impliqués dans la joute politique. Cela viendra avec les débats télévisés, dans deux semaines. Le fait demeure, cette campagne électorale n'en est encore qu'à ses balbutiements.

Entre temps, le Parti conservateur a tenté le grand coup en dévoilant certaines de ces images dans l'espoir d'attirer l'électorat de leur côté, car leur campagne plafonne déjà. M. Scheer sait bien que si les sondages qui le placent nez à nez avec les libéraux tiennent jusqu'au 21 octobre, le jour du vote, il perdra, car ses appuis sont concentrés dans les trois provinces des Prairies. Il a néanmoins réussi à susciter un débat. Mais cela ne saurait durer, car l'accusation de racisme à l'endroit de Justin Trudeau ne tient juste pas la route. Dans quelques jours, notre attention sera focalisée sur autre chose, jusqu'aux débats télévisés.

BLACKFACE...



REDFACE!



Mario Lacroix, Le Quotidien



CARREFOUR DES LECTEURS

La culture dans l'école

Nourris par l'effervescence de la rentrée et par l'enthousiasme des enseignants pour les activités du volet scolaire des Journées de la culture, nous prenons la balle au bond pour livrer le fruit de nos réflexions sur la place que devraient occuper, au quotidien, les arts et la culture dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

Les études scientifiques le confirment : la pratique artistique et les compétences culturelles contribuent au développement de tous les apprentissages. Comme le cours Éthique et culture religieuse, qui inculque aux jeunes les valeurs de savoir-être, de respect de soi et d'acceptation de l'autre, les arts et de la culture ont aussi un rôle fondamental à jouer dans la construction de la personne.

Toutefois, on remarque encore que les arts et la culture sont inégalement et souvent mal intégrés à la mission éducative de l'école québécoise. Bien que l'on observe des efforts louables – voire des initiatives héroïques! – de la part de nombreux enseignants, on continue trop souvent à considérer les arts et la culture comme un divertissement, une activité secondaire qui passera «après le reste», si on en a le temps et les moyens, deux denrées rares. Le rôle de «Passeur culturel» figure pourtant au premier plan dans le Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante.

Heureusement, et pour la première fois dans l'histoire du Québec, les écoles ont désormais l'obligation d'offrir deux sorties culturelles gratuites à tous leurs élèves. C'est un pas immense, qu'il faut applaudir, tout en rappelant que l'intégration de la

dimension culturelle à l'école doit aller encore plus loin! La culture doit trouver sa place au cœur des enseignements à tous les niveaux, dans toutes les matières et tous les aspects de la vie scolaire.

C'est ce que l'organisme Culture pour tous expérimente depuis trois ans, en partenariat avec seize écoles primaires et secondaires de sept régions du Québec, et avec l'appui du ministère de la Culture et des Communications. Actuellement en phase pilote, le réseau d'écoles culturelles Hémisphères est fondé sur l'intégration transversale de la culture dans le cursus scolaire, où elle ajoute pour l'ensemble des clientèles touchées une forte plus-value : développement de la créativité, motivation des élèves, impacts positifs sur les apprentissages et cohésion augmentée au sein des équipes-écoles, qui y voient une façon de renforcer et d'améliorer leur travail pour, ultimement,



PHOTO
DU JOUR

Une activiste de l'organisme de défense des droits des femmes Femen brandit une pancarte sur laquelle est inscrit «Break Brexit», lors d'une manifestation contre la visite du secrétaire d'État britannique responsable de la sortie de l'Angleterre de l'Union européenne, au Palacio de Viana à Madrid, en Espagne. — PHOTO AFP, OSCAR DEL POZO

favoriser le plein épanouissement des jeunes.

Les sorties culturelles, les rencontres avec les artistes ou les mobilisations populaires sont autant d'occasions de constater la juste place que peuvent occuper les arts et la culture comme fondation des apprentissages. Lorsqu'ils apprennent à apprécier une œuvre, à entrer en relation avec elle, les élèves développent aussi l'empathie, l'ouverture à l'autre, conditions fondamentales du « vivre ensemble ». Les œuvres artistiques sont des réservoirs de savoirs dont la fréquentation assidue favorise la capacité d'être présent au monde.

C'est au Québec, en 1961, qu'a été créé le tout premier ministère de la Culture en Amérique. Quelques années plus tard, à l'époque du rapport Parent sur l'éducation (1964) et du rapport Rioux sur l'enseignement des arts (1968), le Québec a vécu une période effervescente de son développement.

Aujourd'hui, nous sommes à une étape tout aussi cruciale de notre évolution. On s'apprête à vivre – et on vit déjà – des transformations radicales, notamment avec l'intelligence artificielle qui se déploie à vive allure. D'ici 2030, le milieu du travail sera complètement redéfini. Les compétences cognitives et socio-émotionnelles comme la curiosité, la créativité, l'imagination ou le leadership, sont et seront hautement recherchées.

En cette ère de mondialisation, la frontière est bien mince entre la richesse des contenus, auxquels les nouveaux canaux de diffusion donnent accès, et une cacophonie certaine qui peut, au contraire, rendre les jeunes encore plus vulnérables et entraîner une perte de repères.

La solution réside selon nous dans l'intégration pleine et entière de la dimension culturelle à l'école, permettant de guider les jeunes vers leur plein

épanouissement. Il nous semble plus qu'urgent que la formation initiale (formation des maîtres) et l'offre de développement professionnel aillent en ce sens afin que les enseignants d'aujourd'hui et de demain possèdent et maîtrisent tous les outils et ressources nécessaires pour jouer pleinement leur rôle de passeurs culturels.

Louise Sicuro, C.M., C.Q.
Présidente-directrice générale
Culture pour tous

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
redaction@lequotidien.com

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Tous les députés réclament la consigne des bouteilles de vin

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Après quelques déchirements, tous les députés de l'Assemblée nationale se sont finalement entendus pour réclamer qu'une consigne soit imposée sur les bouteilles de vin et de spiritueux au Québec.

Pour la députée solidaire Ruba Ghazal, le dépôt jeudi du rapport de la Commission des transports et de l'environnement sur les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre constitue « une victoire ». « C'est la première fois dans l'histoire du Québec que tous les partis sont en faveur de la consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux de la SAQ », se réjouit-elle.

Plus tôt cette semaine, les discussions entre les partis étaient dans l'impasse et la publication du rapport était compromise. M^{me} Ghazal est heureuse que ses collègues députés de la Coalition avenir Québec (CAQ), du Parti libéral du Québec (PLQ) et du Parti québécois (PQ) aient accepté de mettre de l'eau dans leur vin.

« Tous les élus vous disent, aux lobbyistes anticonsigne, que l'important, ce ne sont pas vos intérêts économiques, mais c'est bien le bien commun. Et le ministre Charette doit continuer à résister aux lobbyistes », commente-t-elle.

La députée espère que le Québec réussira à se sortir de la crise du recyclage, qui fait paraître les Québécois « comme des arriérés par rapport à la question du recyclage » selon elle.

La commission parlementaire, qui a entendu 30 groupes à la mi-août, a accouché de neuf recommandations. En plus d'élargir la consigne, la commission recommande aussi de moderniser les centres de tri afin d'améliorer la qualité des matières triées, d'interdire l'enfouissement du verre, d'encourager le développement de débouchés locaux du verre et de bonifier les mécanismes

permettant d'assurer la traçabilité des matières résiduelles.

En 2018, 72 % du verre consommé par les foyers québécois s'est retrouvé au dépotoir. En commission parlementaire, la Société des alcools du Québec (SAQ) a causé la surprise en se montrant ouverte à la consigne des bouteilles de vin et de spiritueux, à condition que celles-ci ne soient pas rapportées dans ses succursales.

CHARETTE RÉAGIT POSITIVEMENT

Le ministre de l'Environnement Benoit Charette a réagi positivement à la publication de ce rapport, en rappelant que face à la crise du recyclage, « le statu quo n'est pas une option ».

« C'est un rapport d'une qualité qui est plus qu'intéressante et ce sera un bel élément pour nous pour s'inspirer », ajoute-t-il. D'ici quelques semaines, le ministre Charette présentera les mesures qu'il compte mettre de l'avant pour répondre à cette crise.

En lien avec les travaux de la commission, le président de l'Assemblée nationale François Paradis a rappelé à l'ordre M. Charette pour un tweet publié mercredi qu'il a qualifié « d'inopportun ».

La députée libérale Marie Montpetit a déploré sur Twitter que « la CAQ impose un rapport vide en refusant que les membres de la commission fassent leur travail ». Ce à quoi le ministre de l'Environnement a répondu en imposant un ultimatum. « Vous avez jusqu'à 14 heures aujourd'hui pour accepter que le rapport de la commission contienne de véritables constats et recommandations. Il est temps pour vous d'agir comme la personne soucieuse de l'environnement que vous dites être. La décision vous revient. »

S'il « prend acte » de la décision du président de l'Assemblée nationale, le ministre Charette croit ne rien avoir à se reprocher. « Je ne me suis pas immiscé dans les travaux de la commission. »

Les ressources humaines : un rôle clé au sein des organisations



Le marché du travail est en mouvance : des organisations peinent à recruter des candidats, d'autres sont à rattraper le virage numérique. Au cœur de cette métamorphose, le rôle du gestionnaire ou conseiller en ressources humaines est plus que jamais primordial, martèle l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA).

À l'occasion de son Salon Solutions RH, qui se déroulera les 8 et 9 octobre prochains, l'Ordre souhaite amener le monde du travail à se questionner sur les enjeux actuels et futurs. Dans le cadre de cet événement qui sera présenté pour la première fois à Québec, près de 150 exposants proposeront des solutions aux

entreprises et une vingtaine de conférences gratuites seront présentées. « S'il y a un domaine qui s'est transformé ces dernières années, et qui se modifiera encore dans le futur, c'est bien la gestion des ressources humaines et c'est pourquoi les entreprises doivent s'adapter », soutient la directrice générale de l'Ordre, Manon Poirier, CRHA.

LA CAPACITÉ DE S'ADAPTER

Afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre et le déséquilibre démographique qui, selon les différentes études, pourraient perdurer jusqu'en 2026, les organisations de toutes les sphères et de toutes les tailles doivent revoir, ou du moins adapter, leurs pratiques. « Il faut travailler en amont et à la planification d'outils et de solutions plutôt que d'être dans la réaction, comme c'est le cas actuellement au sein de plusieurs entreprises », recommande-t-elle. « Les PME devraient également

s'adjoindre les services d'un CRHA, et ce, même si ce n'est que sous forme de rencontres occasionnelles. »

« Présenté pour la première fois à Québec, le Salon Solutions RH réunira près de 150 exposants. »

Dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre, il est essentiel de se pencher sur des stratégies susceptibles de mobiliser davantage les travailleurs, mais ces questions suscitent de nombreuses réflexions. C'est pourquoi tant les professionnels en ressources humaines, les gestionnaires de tous horizons que les dirigeants de PME ou de grandes organisa-

tions sont invités à participer et à assister au Salon Solutions RH.

DÉVELOPPER LA MARQUE EMPLOYEUR

L'un de ces concepts est celui de la marque employeur. Pour attirer un candidat ou engager un employé à long terme, les entreprises doivent miser sur leur « marque employeur », c'est-à-dire appliquer des techniques de gestion de marque à la gestion des ressources humaines, afin de recruter de nouveaux candidats ou de retenir de bons employés.

Oubliez les stratégies de recrutement conventionnelles : le recrutement est un processus de séduction. « Mais il doit être toujours cohérent avec vos valeurs organisationnelles et vos pratiques en entreprise », prévient la directrice générale de l'Ordre.

SOUTENIR ET VALORISER

Tout comme ses membres, l'Ordre constate qu'une pression

énorme est exercée sur les CRHA afin de combler les postes vacants. Or, c'est bien de recruter, mais il faut aussi augmenter ou normaliser le taux de rétention, insiste l'Ordre. C'est pourquoi il est nécessaire de veiller au bien-être des travailleurs : soutenir les gestionnaires et l'ensemble du personnel; valoriser l'engagement, la fidélité et les compétences, en plus d'être proactif en matière de sécurité et de santé au travail. Parce qu'un employé qui rayonne dans son champ de compétences fera à son tour rayonner l'entreprise.

VOUS VOULEZ Y ALLER ?

Quoi : Salon Solutions RH

Quand : 8 et 9 octobre

Où : Centre des congrès de Québec

Infos : salonsolutionsrh.org



La transformation de la cour de l'école Saint-Pierre d'Alma a permis le retrait d'une partie du gazon. La tonte n'est donc plus nécessaire, ce qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution sonore. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS



L'ambiance était au rendez-vous, mercredi en fin de journée, à l'école Saint-Pierre d'Alma. Les Fous du roi, la musique et le plaisir occupaient le site pour amuser les écoliers. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

ÉCOLE SAINT-PIERRE D'ALMA

Le projet Zéro gazon inauguré

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

C'était jour de fête, mercredi, à l'école Saint-Pierre d'Alma. Parents, élèves ainsi que membres du personnel, de la direction et du conseil d'établissement s'étaient donné rendez-vous afin d'inaugurer la nouvelle cour d'école Zéro gazon réalisée grâce à l'implication citoyenne. Le projet de végétalisation unique au Québec représente un investissement total de 125 000 \$ en dons monétaires, en biens et en équipements en plus de l'implication de plus de 400 personnes bénévoles.

Le problème de grande chaleur qui incommodait autant les élèves que les enseignants est à l'origine de l'idée de « cour d'école du futur » imaginée par l'enseignante en anglais intensif, Marie-Christine Fortin.

Le projet a démarré l'hiver dernier en vue d'une plantation en juin ainsi que la réalisation des

travaux pendant la pause estivale. Une campagne de sociofinancement, dont l'objectif était de 25 000 \$ et que certains qua-

1400 arbres et arbustes.

L'espace revampé comprend également des arbres à grand déploiement, des espaces de culture de

L'arrêt de la coupe du gazon permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi que la pollution sonore. Le retrait de l'asphalte permet, de son côté, d'éliminer l'îlot de chaleur et de réduire de quelques degrés la température ambiante des classes.

liffaient d'ambitieux, a été lancée en mai dernier. Un total de 160 donateurs particuliers et corporatifs ont permis d'atteindre cette somme inespérée en plus d'amasser du matériel et d'obtenir le prêt d'équipements et de machineries. Plus de 400 bénévoles ont ensuite participé à la journée de plantation du 1^{er} juin dernier.

La cour d'école du futur a été créée grâce au retrait de 27 000 pieds carrés de gazon, 4100 pieds carrés d'asphalte et la plantation de

petits fruits, de fines herbes et de pommiers ainsi qu'un sentier boisé qui traverse la cour.

L'arrêt de la coupe du gazon permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi que la pollution sonore. Le retrait de l'asphalte permet, de son côté, d'éliminer l'îlot de chaleur et de réduire de quelques degrés la température ambiante des classes.

Le nouvel espace, qui améliore l'aspect visuel de l'école, comprend

cinq classes extérieures en granite. Un escalier relie maintenant l'école primaire qui accueille plus de 600 jeunes au CPE voisin.

« Nous sommes super fiers de notre travail et de voir comment l'équipe et les jeunes se sont mobilisés pour conserver l'entretien. Ils sont fiers de leur cour et se sont donné la peine », a confié au *Quotidien* l'enseignante et instigatrice du projet, Marie-Christine Fortin.

La paysagiste et proche collaboratrice de l'enseignante, Anne-Marie Tremblay, évalue de son côté le projet final à environ 300 000 \$. Celle-ci confie avoir réalisé un rêve professionnel en participant à l'initiative et se réjouissait de voir la population s'approprier l'espace revu.

Le projet mobilisateur de l'école Saint-Pierre est loin d'être terminé alors que des jeunes seront formés, chaque printemps, pour l'entretien du site. Anne-Marie Tremblay s'attend à une corvée annuelle afin de réaliser l'entretien et apporter les soins nécessaires aux végétaux, notamment.

Opération de la SQ contre la distraction au volant

AMG — Une opération de sensibilisation aux dangers liés à la distraction au volant sera menée, du 20 au 26 septembre, partout à travers la province. L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et Contrôle routier Québec (CRQ), s'uniront pour cette opération concertée nommée Distraction 2019. De nombreuses opérations policières seront menées afin d'intervenir auprès des conducteurs distraits par l'utilisation du cellulaire, d'un appareil électronique portatif ou d'un écran d'affichage.

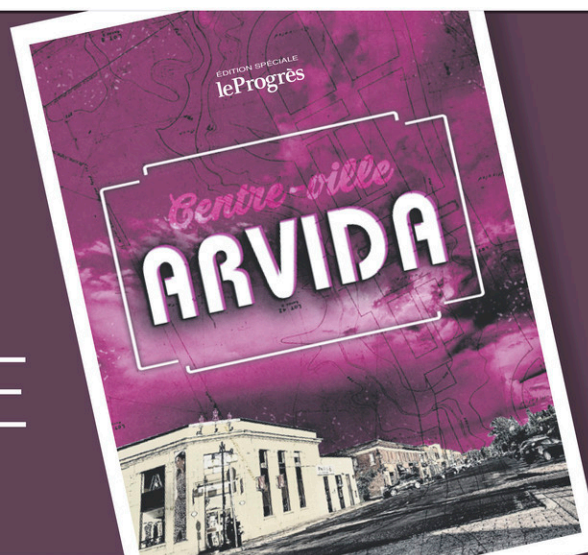
L'opération se déroulera sous le thème « Si vous conduisez, laissez votre cellulaire de côté! » puisque même s'il existe plusieurs sortes de distractions, l'usage du téléphone cellulaire en demeure la principale source. La distraction au volant augmente grandement les risques de commettre d'autres infractions et d'être impliqué dans un accident puisque le conducteur quitte la route des yeux. La distraction au volant est l'une des principales causes de collisions mortelles ou causant des blessures graves au Québec.

La Sûreté du Québec rappelle d'ailleurs que le simple fait de tenir en main ou de faire usage d'un appareil électronique portatif en conduisant, que vous soyez arrêté ou non, constitue une infraction passible d'une amende de 484 \$ et de cinq points d'inaptitude. En cas de récidive, le permis est suspendu sur le champ.

Parallèlement à cette opération, la SAAQ a lancé le 9 septembre la campagne de sensibilisation « Cell ou volant. Choisis. », qui vise à rappeler les risques associés à l'utilisation du cellulaire.

DOSSIER SPÉCIAL

CENTRE-VILLE
ARVIDA



À ne pas manquer
demain
21 septembre

leProgrès

Pour d'autres projets spéciaux, visitez
la section vitrine sur lequotidien.com



«BLACKFACE» DE TRUDEAU

La campagne chamboulée

TERESA WRIGHT
Presse canadienne

Plutôt que d'entreprendre sa journée avec une nouvelle promesse électorale du Parti libéral, le chef Justin Trudeau a passé le neuvième jour de la campagne à enchaîner les conversations difficiles avec ses candidats, des leaders communautaires et ses trois enfants à propos de toutes les fois où il s'est maquillé la peau de brun ou de noir.

À la suite du point de presse de fin de soirée, mercredi, organisé en catastrophe pour livrer ses excuses à bord de son avion de campagne, Justin Trudeau et son équipe se sont réfugiés dans un hôtel de Winnipeg, à l'écart des journalistes.

Le scandale a ébranlé la campagne libérale en fin de journée mercredi, au moment de la publication d'une photographie de 2001 montrant M. Trudeau costumé à la manière d'Aladin avec la peau du visage et des mains maquillée dans un ton foncé.

Le chef libéral s'est excusé en reconnaissant que son geste était raciste. Il a également admis avoir posé un geste semblable lorsqu'il était élève à l'école secondaire en se maquillant de noir pour imiter le chanteur Harry Belafonte lors d'un spectacle où il interprétait la chanson « Banana Boat Song (Day O) ».

Contrairement à la routine quotidienne, l'organisation de la campagne n'a pas publié, mercredi soir, l'horaire du chef pour la journée de jeudi. Le personnel paraissait épuisé et tout le monde évitait de répondre aux questions sur le programme de jeudi.

Tout ce qui était prévu à l'horaire est passé à la trappe.

Jeudi matin, toujours aucune nouvelle du plan de match de Justin Trudeau. Les journalistes se sont réveillés les yeux cernés en prenant connaissance d'une vidéo obtenue par Global News, remontant aux années 1990, montrant un troisième incident impliquant le chef libéral avec la peau maquillée.

Du côté de l'organisation libérale, le silence planait toujours à propos du programme d'activités à Winnipeg.

Les quelques rares employés de la campagne ayant dormi au même hôtel que les journalistes se sont consultés discrètement dans le restaurant de l'établissement, discutant à voix basse. Lorsqu'ils ont été interrogés par les médias, ils ont affiché leur plus beau sourire en affirmant que tout allait bien.

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE TRÈS ATTENDUE

Finalement, l'équipe a annoncé qu'une conférence de presse aurait lieu en début d'après-midi et que le chef s'envolerait ensuite pour Saskatoon afin de participer à un rassemblement partisan.

« Je dois reconnaître que j'étais aveugle moi-même à la douleur que j'ai pu causer à ce moment-là et que je cause maintenant à des gens qui comptent sur moi pour les défendre. »

— Justin Trudeau

Au cours des neuf premiers jours de la campagne, chaque matinée s'est amorcée très tôt et chaque journée était bien chargée. Presque chaque matin était marqué par l'annonce d'un élément de la plateforme et une période de questions pour les médias.

Jeudi, les heures ont défilé pendant que l'équipe libérale discutait en privé de la meilleure façon de gérer la situation.

On a appris plus tard que Justin Trudeau avait passé l'avant-midi en conférence téléphonique avec ses candidats pour aller au bout de la question. Il a également discuté avec ses enfants, des conversations qu'il a qualifiées de « difficiles » portant sur l'importance de reconnaître la responsabilité de ses gestes et d'apprendre de ses erreurs.

Avant sa conférence de presse de l'après-midi, M. Trudeau s'est arrêté dans deux boutiques du centre-ville de Winnipeg. Des membres de son équipe ont discrètement fait entrer plusieurs jeunes



Cette photo de Justin Trudeau, prise en avril 2001 alors qu'il était déguisé en Aladdin, a littéralement fait le tour du monde. — PHOTO COURTOISIE, HO-WEST POINT GREY ACADEMY

personnes à la peau foncée dans le commerce juste avant l'entrée du chef libéral, suivi des caméras et des photographes.

Justin Trudeau s'est approché pour serrer la main des gens et prendre la pose en souriant, mais son enthousiasme habituel affichait légèrement moins d'entrain.

Puis, une importante foule s'est rassemblée à l'endroit prévu pour la conférence de presse. Le chef a fait face aux caméras sans téléobjectif, et sans texte.

Encore une fois, il a fait preuve de contrition et s'est adressé aux minorités visibles canadiennes qui vivent avec la discrimination chaque jour de leur vie.

« Je dois reconnaître que j'étais aveugle moi-même à la douleur que j'ai pu causer à ce moment-là et que je cause maintenant à des

gens qui comptent sur moi pour les défendre », a également admis M. Trudeau, qui assure qu'il ne se souvient pas de tous les épisodes où il a pu se peindre le visage en noir et ne peut donc pas assurer que tous ses squelettes sont sortis du placard.

Après la période de questions, plusieurs personnes parmi la foule se sont approchées pour le remercier pour ses commentaires. D'autres, en retrait, ont tenté d'attirer son attention en criant notamment au sujet des droits des Autochtones, mais il les a ignorées.

L'horaire prévu pour la fin de journée à Saskatoon a finalement été modifié. Le rassemblement prévu a été transformé en assemblée publique où le chef libéral répondait aux questions des citoyens.

Partout dans le monde

La controverse entourant le visage barbouillé de noir de Justin Trudeau a franchi les frontières canadiennes.

Des médias internationaux réputés ont consacré temps et espace aux excuses présentées par le chef libéral. Ils ont aussi remis en cause sa réputation mondiale de défenseur des valeurs progressistes.

Des journaux, des sites Internet et des chaînes de télévision américaines, britanniques, australiennes et d'ailleurs ont réagi vivement à la publication d'une photo datant de 2001 qui menace de chambouler la campagne électorale libérale.

« M. Trudeau est depuis longtemps considéré comme un flamboyant porte-parole pour les progressistes assiégés du monde. Il a tenu tête au président Donald Trump. Il a soutenu les droits de la personne et

les droits des Autochtones. Il a accueilli les immigrants. Il lutte contre les changements climatiques et le racisme », écrit le *New York Times*. « Cette image soigneusement étudiée a subi un coup terrible. »

Le ton était semblable dans plusieurs autres médias qui ont mis en parallèle l'aveu de M. Trudeau d'avoir manqué de jugement, ses excuses, son attachement aux valeurs progressistes et la nomination d'un conseil des ministres paritaire lors de son ascension au pouvoir en 2015.

On pouvait lire ou entendre des récits semblables dans d'autres grands médias internationaux comme l'Associated Press, *The Guardian*, la BBC, le *Sidney Morning Herald* et Al Jazeera.

Ailleurs, la couverture était plus partisane. **PRESSE CANADIENNE**



Après plusieurs heures d'attente, Justin Trudeau s'est adressé aux médias, jeudi après-midi, à Winnipeg. — PHOTO PC, SEAN KILPATRICK



VIDÉO DE JUSTIN TRUDEAU

Un coup signé PCC

CATHERINE LÉVESQUE
Presse canadienne

Sous la pression d'une journaliste de CBC, le chef conservateur Andrew Scheer a révélé que c'est son parti qui a trouvé la plus récente vidéo de Justin Trudeau et l'a donnée au réseau de télévision Global «pour vérification».

«La première fois que j'ai vu la vidéo, c'était ce matin (jeudi)», a répondu M. Scheer, lorsque la journaliste lui a demandé depuis combien de temps sa campagne

attendait de sortir cette vidéo explosive.

M. Scheer a rejeté les premières excuses de M. Trudeau, puisqu'il juge qu'il n'a pas été «honnête et transparent» dès le départ. «C'est clair qu'il a basé ses excuses sur un mensonge. (...) C'est un autre exemple où il n'a pas dit la vérité», a affirmé le chef conservateur.

Le chef néo-démocrate Jagmeet Singh, le seul chef qui soit d'une minorité visible, n'a pas voulu dire si M. Trudeau était raciste. À son avis, ce sera aux Canadiens de juger de ses actions.

Il a aussi rejeté la thèse de l'erreur

de jeunesse, puisque ces incidents se sont produits à de multiples reprises. «Est-ce que le vrai M. Trudeau, c'est le M. Trudeau qui est en public qui dit «je suis pour la diversité» (...) ou le M. Trudeau derrière les portes fermées (...) qui se moque des gens à cause de la couleur de peau?», s'est interrogé M. Singh.

Le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, a voulu tempérer les ardeurs de ses adversaires. Il se désolé que cette affaire monopolise la campagne électorale et pense que M. Trudeau aurait dû admettre l'existence de ces images bien avant. «Je ne pense pas que Justin

Trudeau soit raciste, mais je pense que Justin Trudeau a, même pendant son mandat, manqué d'un certain sérieux, a lancé M. Blanchet. Là, on ne peut pas lui reprocher d'avoir fait la fête dans son passé et de s'être déguisé, avec un manque de jugement qu'il admet lui-même. Il aurait dû, puisqu'il le savait en amont, révéler tout ça à l'avance parce que là, c'est en train de plomber sa campagne électorale.»

QUAND MÊME QUELQUES PROMESSES

La journée de jeudi a été monopolisée par les réactions à l'affaire du «blackface» de M. Trudeau, mais il y a tout de même eu quelques promesses.

À Hamilton, dans le sud de l'Ontario, le chef néo-démocrate Jagmeet Singh a annoncé qu'il compte créer un régime universel

d'assurance-médicaments et de soins dentaires pour les personnes non assurées dès 2020.

Cette mesure fait partie de son plan pour aider les petites entreprises, qui n'ont pas toujours les moyens d'offrir une couverture à leurs employés. Le chef néo-démocrate s'est également engagé à maintenir le taux d'imposition des petites entreprises à 9 pour cent, comme c'est le cas actuellement.

Du côté des conservateurs, Andrew Scheer était de passage à Saint-Hyacinthe pour courtoiser les aînés.

M. Scheer a annoncé qu'un gouvernement conservateur augmenterait le crédit d'impôt en raison de l'âge de 1000 \$. Les personnes de 65 ans et plus à revenu faible ou moyen pourraient donc espérer recevoir 150 \$ de plus par année et les couples, 300 \$ de plus.

Le chef bloquiste Yves-François Blanchet rencontrait pour sa part l'Union des municipalités du Québec à Montréal, jeudi. Il ne s'est pas montré favorable à la demande des municipalités de transiger directement avec le fédéral pour des projets d'infrastructures, par exemple.

› RICHARD HÉBERT OFFICIALISE SA CANDIDATURE



Richard Hébert a officiellement déposé sa candidature auprès d'Élections Canada pour les élections du 21 octobre prochain. Le candidat du parti libéral et député sortant de Lac-Saint-Jean avait rendez-vous avec le directeur des élections, Donald Hudon, pour déposer sa mise en candidature mardi. «Je suis heureux et fébrile. C'est un moment important et émouvant que de déposer son nom pour représenter ses concitoyens et concitoyennes à Ottawa. C'est un engagement sérieux et je suis fier de le faire pour les Jeannois et Jeannoises. Ce serait un privilège de pouvoir continuer le travail que j'ai entamé dans la région dans les 20 derniers mois», a affirmé Richard Hébert. — PHOTO COURTOISIE

› INAUGURATION DU LOCAL D'ALEXIS BRUNELLE-DUCEPPE



Une quarantaine de personnes ont participé, jeudi, à l'inauguration du local électoral du candidat bloquiste dans Lac-Saint-Jean, Alexis Brunelle-Duceppe. Des membres de la famille de l'homme politique et des partisans s'étaient donné rendez-vous dans le repère du Bloc québécois qui prend place dans l'Auberge Rose & Basilic du boulevard des Cascades, à Alma. L'ancien député du Bloc québécois dans Chicoutimi-Le Fjord, Robert Bouchard, et l'actuel candidat bloquiste dans Jonquière, Mario Simard, étaient également de la partie. Présenté par sa fille Simone Duceppe, celui qui porte les couleurs du Bloc dans Lac-Saint-Jean a profité de ce rendez-vous pour décocher quelques flèches envers les partis adverses, notamment en revenant sur les photos de Justin Trudeau en «blackface» ainsi que les appels robotisés du député conservateur Richard Martel. Alexis Brunelle-Duceppe a profité de ce rendez-vous politique pour rappeler les idées et les engagements de son parti. **TEXTE ET PHOTO ANNIE-CLAUDE BRISSON**

EN BREF

Laïcité: le Bloc critique Martel

Les candidats bloquistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont fait une sortie publique jeudi contre le député sortant Richard Martel, du Parti conservateur du Canada. Ces derniers dénoncent le fait que le député se prononce en faveur de la loi québécoise sur la laïcité tandis que son chef, Andrew Scheer, se montre plus hésitant à se mouiller sur la question. «Pour les conservateurs, la laïcité est une bonne chose lorsqu'ils parlent en français, mais ça devient inacceptable lorsqu'ils sont à l'extérieur du Québec», indique par voie de communiqué Valérie Tremblay, candidate dans Chicoutimi-Le Fjord. **PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS**

EDITION SPÉCIALE
le Progrès

VOYAGES

DOSSIER SPÉCIAL
VOYAGES

À ne pas manquer
demain 21 septembre

le Progrès

Pour d'autres projets spéciaux, visitez
la section vitrine sur lequotidien.com

ALEXANDRE BARRETTE AU THÉÂTRE BANQUE NATIONALE

Baveux, mais pas trop

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Le spectacle *Semi-croquant* d'Alexandre Barrette, qui était en visite jeudi soir au Théâtre Banque

Nationale (TBN), porte bien son nom. L'humoriste et animateur repousse un peu les limites de son art, sans toutefois tomber dans le mauvais goût.

Dans ce troisième *one-man-show*, celui qui est originaire de Charlesbourg n'est pas totalement baveux. Il se voulait un peu plus corrosif, mais il n'atteint pas le degré d'impertinence d'un Mike Ward, par exemple. Le bon gars à l'intérieur de lui prend encore une grande place.

Un couple qui est arrivé avec une dizaine de minutes de retard aurait pu devenir les souffre-douleurs de la soirée, quand Alexandre Barrette a décidé d'ouvrir les lumières dans la salle, le temps qu'ils se rendent à leurs sièges. Ils ont pu s'en sortir facilement en affirmant qu'ils avaient des triplés de cinq ans. Alexandre Barrette, se confondant en excuses, leur a même offert



Alexandre Barrette était au TBN jeudi soir. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

une bière sur son bras, après le spectacle.

Ce sont plutôt les idiots qui nous entourent qui ont goûté à la médecine de l'homme de 37 ans. Les bar-mans qui se disent « mixologues », les gens qui écrivent « Sa va ? », ceux qui mettent des cils sur les phares de leur voiture et la faune étrange que l'on retrouve dans Hochelaga-Maisonneuve – « le Kénogami de Montréal » –, ont tous été l'objet de pointes acerbes de celui que l'on a connu à la télévision comme animateur de *Taxi payant*.

Le monologue de 90 minutes qu'il présente se déroule à un rythme expéditif et saute d'un

sujet à l'autre. Alexandre Barrette y va de plusieurs observations sur la vie actuelle et les décline tout au long de son spectacle.

Les remarques sur l'illogisme du français donnent lieu à certaines des meilleures blagues de la soirée. L'expression « pratico-pratique » est en effet difficile à expliquer d'un point de vue rationnel, et est tout sauf pratique.

Une très bonne foule s'était déplacée jeudi pour voir l'humoriste, qui en était à la cinquantième représentation d'une tournée amorcée en février. On comptait environ 700 spectateurs dans la salle du TBN.

21 POUR BIEN PLUS DRÔLE EN DUO

ÉMILE GAUDREAU, DENISE ROBERT ET L'ÉQUIPE
REMERCIENT LE PUBLIC QUÉBÉCOIS D'AVOIR FAIT DU FILM
UN SUCCÈS ET OFFRENT UN 2 POUR 1 CE WEEK-END!

LOUIS-JOSÉ HOUDE ANTOINE BERTRAND

MENTEUR

UN FILM DE ÉMILE GAUDREAU

PRODUIT PAR DENISE ROBERT ÉMILE GAUDREAU
SCÉNARIO ÉMILE GAUDREAU ÉRIC K. BOULIARNE SÉBASTIEN RAVARY

MENTEUR-LEFILM.COM

PRÉSENTÉMENT À L'AFFICHE

Les Films Seville

0015715

★★★★★

« L'UN DES PLUS BEAUX FILMS DE L'ANNÉE »
La Presse

leQuotidien leProgrès ET mk2 MILE END

VOUS OFFRENT LA CHANCE DE GAGNER UN LAISSEZ-PASSER DOUBLE POUR VOIR LE FILM ET UN EXEMPLAIRE DU ROMAN

Andrée LACHAPELLE Gilbert SICOTTE Rémy GIRARD

un film de LOUISE ARCHAMBAULT

IL PLEUVAIT des OISEAUX

JOCELYNE SAUCIER

PARTICIPEZ AU CONCOURS.MK2MILE-END.COM

5 gagnants recevront un laissez-passer double valable en tout temps et un exemplaire du roman et 5 autres gagnants recevront un exemplaire du roman. Les gagnants recevront leur prix par la poste. Une seule participation par adresse. Règlements disponibles sur concours.mk2mile-end.com. Tirage le 23 septembre. La valeur totale des prix est de 325 \$.

OUTSIDERS PRÉSENTÉMENT AU CINÉMA mk2 MILE END

0015785

TINA PEARSON EN RÉSIDENCE AU CEM

Retrouver les racines du son

SB — Compositrice et improvisatrice de la Colombie-Britannique, Tina Pearson veut retrouver les racines du son. Celle qui est en résidence en septembre au Centre d'expérimentation musicale (CEM) nous invite à repenser notre relation avec les sons qui nous entourent. Avec un groupe d'artistes de la région entièrement féminin, elle sera en concert samedi dans une ferme de Saint-Fulgence, aux Jardins de Sophie.

Le moment choisi pour présenter cet événement n'est pas fortuit. Il arrive quelques jours avant l'équinoxe d'automne, alors que la saison des récoltes achève chez les producteurs maraîchers et que les couleurs s'installent dans les arbres.

Ce moment coïncide avec la démarche organique de Tina Pearson. Elle questionne l'idée que les musiciens « se séparent de leur corps et de leur pulsion primaire » pour jouer une partition. Elle écoute et s'inspire des sons ambiants de la ville. Elle transpose les paysages, les reliefs dans ses créations.

« Présenter sa musique dans un concert est un concept relativement récent. Il y avait un rôle pour ceux qui produisaient des sons dans tous les rituels, dans les rassemblements, dans les rites de passage... Je réfléchis à cela quand je compose de la musique. Je réfléchis aussi aux manières de se distancer un peu du format traditionnel du concert, qui peut être élitiste. »

Sa proposition de résidence a plu à l'équipe du CEM. Son désir de jouer à l'extérieur, sa manière d'écrire ses



Tina Pearson est en résidence au Centre d'expérimentation musicale. Elle sera en concert samedi, à la ferme Les Jardins de Sophie. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

compositions en utilisant des partitions graphiques qui emploient des dessins et sa volonté d'inclure les membres du CEM cadraient parfaitement avec la mission de l'organisme qui a pignon sur rue à Chicoutimi.

« La possibilité de travailler avec des personnes d'ici m'intriguait, indique Tina Pearson. Je ne voulais pas arriver avec une pièce déjà construite, que les musiciens n'auraient eu qu'à interpréter. Je suis venu ici pour qu'on crée quelque chose, ensemble, unique à Saguenay. »

Tina Pearson a monté une équipe composée de huit artistes issues de différents milieux. On y retrouve des musiciennes (Marisol Josée, Camille Brisson, Laurie Dubois-Bouchard, Anik Paquet et Isabelle Harvey), des chanteuses (Sara Létourneau et Caroline Tremblay), ainsi qu'une danseuse (Mya Lalancette).

« Elles ont toutes un parcours différent, mais un esprit d'équipe s'est formé très rapidement. Ce sont toutes des femmes très intéressantes, curieuses et ouvertes d'esprit » croit M^{me} Pearson.

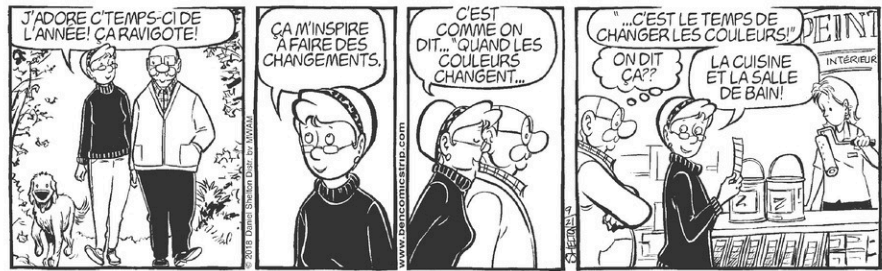
« Je leur ai posé des questions sur leur relation intime avec le son, leurs ancêtres et la biosphère, les arbres, l'eau, le ciel... Nous avons aussi fait des exercices d'écoute en groupe. Nous essayons de découvrir comment nous sonnons ensemble, pour arriver à nous comprendre dans les moindres détails. Nous allons présenter une pièce, qui comprend de petits morceaux que nous avons composés en équipe. Nous sommes encore en train de perfectionner le processus », ajoute l'artiste.

Le concert est présenté samedi, à 13 h 30, à Saint-Fulgence. Comme à l'habitude, il n'y a pas de prix d'entrée fixe, mais une contribution libre est demandée.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 20 septembre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril): La Lune en Gémeaux est une assez bonne alliée du Bélier. Il est possible qu'une personne en position d'autorité décide de superviser minutieusement vos tâches. Montrez-vous sous votre meilleur jour, mais évitez le zèle. Aussi intimidante que puisse sembler cette inspection, elle pourrait finalement vous valoir la reconnaissance qui vous est due.

Taureau (20 avril au 20 mai): Rien ne vous empêche de vous désister ou de faire marche arrière par rapport à une situation qui ne correspond plus à vos aspirations. Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis, dit-on. N'endurez pas un supplice par crainte de blesser certaines personnes de votre entourage. Vous ne rendrez pas service aux autres ni à vous-même si vous agissez à contrecœur.

Gémeaux (21 mai au 21 juin): Avec la Lune de passage en Gémeaux, le domaine des arts pourrait jouer un rôle significatif dans le déroulement de votre fin de semaine. Votre réceptivité et votre capacité d'appréciation seront probablement plus accentuées. Vous pourriez vous rapprocher de quelqu'un avec qui vous partagez pas mal de goûts en commun, musique, peinture, cinéma, etc...

Cancer (22 juin au 22 juillet): Grâce à Saturne en Capricorne et à Mars en Vierge, vous bénéficiez actuellement d'une certaine endurance et d'une grande détermination, ce qui rendra vos performances intéressantes. Laissez-vous guider par votre bonne volonté. L'autodiscipline vous permettra de surmonter des obstacles et d'obtenir pas mal de satisfaction. Ne perdez pas votre objectif de vue et foncez!

Lion (23 juillet au 22 août): Votre discours serait la seule chose que vous devriez surveiller cette fin de semaine. Gardez-vous de divulguer de l'information qui pourrait être utilisée contre vous. Faites également attention de ne pas révéler des secrets qui vous ont été confiés. Mais outre cela, avec la Lune en Gémeaux, vous devriez jouir d'une certaine popularité et vous amuser lors d'occasions sociales.

Vierge (23 août au 22 septembre): Grâce au Soleil encore de passage en Vierge, « talonné » par Mars, vous pouvez vous permettre de faire les choses en grand. Faites-vous pleinement confiance et osez entreprendre des démarches audacieuses. Les autres devraient se montrer réceptifs à vos idées et à vos suggestions. Il semble inutile de devoir vous contenter de demis-mesures alors que vous êtes en mesure d'obtenir le maximum... ou presque.

Balance (23 septembre au 23 octobre): Si vous surveillez ce que vous dites, et surtout que vous n'en racontez pas trop, cette étape sera loin d'être catastrophique, et ce grâce à Mercure et à Vénus en Balance. Vous devrez probablement calmer les esprits qui s'échauffent, mais vous possédez toutes les aptitudes nécessaires pour apaiser votre entourage. Et votre comportement pourra servir d'exemple...

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): La visite de la Lune dans le Signe des Gémeaux pourrait aiguïser votre sensibilité, ce qui ne vaudra pas dire qu'il vous faudra éviter d'exprimer vos émotions. Au contraire, vous aurez avantage à discuter d'une situation qui vous préoccupe et à clarifier vos attentes à cet égard. La réaction de la personne concernée risque de vous étonner...

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): L'envie ou la jalousie serait la seule chose qui pourrait miner une de vos relations. Si vous êtes en mesure d'adopter une attitude décontractée, vous devriez pouvoir cheminer sans rencontrer d'embûches. Votre charme vous permettra aussi d'obtenir des faveurs sans devoir les demander, mais avec la Lune en Gémeaux, en face de votre Signe, n'abusez pas de la situation...

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): Maintenant que Saturne a repris depuis peu sa marche directe en Capricorne, vous deviendrez sans doute plus conscient de certaines réalités. La vie nous apprend... la vie, et certaines prises de conscience seront au programme. Priorités, notion des valeurs... Suite à de nouvelles rencontres, vous reviendrez sans doute sur des décisions... Écoutez votre cœur...

Verseau (20 janvier au 18 février): Maintenant que la Lune se trouve dans un autre Signe d'Air, les Gémeaux, vous évoluez dans un climat de réciprocité. Vos sentiments ne devraient pas aller à sens unique actuellement. L'autre personne pense et souhaite probablement la même chose que vous, mais n'ose peut-être pas le verbaliser. Vous aurez tout avantage à vaincre une certaine timidité et à faire les premiers pas.

Poissons (19 février au 20 mars): La visite du Soleil et de Mars en face de votre Signe, chez la Vierge, pourrait attiser vos désirs les plus secrets et les étaler au grand jour! Mais cette « influence » devrait vous gâter et vous immerger dans un univers confortable. Par contre si vous tentez de vous retenir, vous risquez de passer à côté d'une belle histoire... Alors que le petit poisson sache mordre au meilleur hameçon...

VENDREDI À LA TÉLÉ * La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

20 SEPTEMBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Salmi- gondis	Motel Monstre	RDI matin	On va se le dire			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjour- nal Midi	Vocation : Leader	Heartland		Virginie	Virginie	Les mystères de Laura		On va se le dire		Silence, on joue!	
V	Moment V		Moment V		Histoire succès	Infopu- blicité	Lucifer / Copie presque conforme		Occupation D	LA MAISON DU SILENCE (2013) avec Austin Rogers, Hallee Hirsh.			LE SCANDALE DES BABYSITTERS (2015) avec Ryan McPartlin, Spencer Locke.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans		
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Bien	Fous du BBQ	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		VOUS DESCENDEZ? (2013) avec Toni Collette, Pierce Brosnan.			Nouvelles Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles		
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Pa- trouille	(55)Chugg ington	(35)Simon /Monchh.	Marsup- ilami	Frères Kratt	Clovis	Génial!	(05) Poldark		Dans les médias		Fabriquer un humain		Mc\$- ween	Roi Julian!	Chipm- unks	(25) TopWing	(05)Patro uille	Salmi- gondis

20 SEPTEMBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	Au suivant		Faites-moi rire! / Sébastien Diaz , Marina Orsini.		Galas ComédiHa! / Pierre Hébert		Le Téléjournal		Sports ex/(:05) En bref ICI /(:10) MIRACULUM (2014) avec Kwasi Songui, Xavier Dolan.		
V	Un souper parfait	Rire et délire	L'arbitre		Huissiers	Huissiers	Les jeux des Titans / Épreuves de sélection 2		Heure limite / Partenaires de choc		Un souper parfait	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça finit la semaine / Charles Lafortune , Claude Prigent.		Du talent à revendre: le championnat mondial - Dix artistes aux talents incontestables et aimés du public s'affrontent.			TVA nouvelles	(:35) RAMBO (2008) avec Julie Benz, Matthew Marsden, Sylvester Stallone.			(:20) SNIPER 6: TIREUR FAN...	
TQc	Encore plus... génial!	Moi j'mange	Cette année-là		Y'a du monde à messe			Like-moi!	Zone franche		Le Festival de montgolfières de Gatineau reçoit Belle et Bum		
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Guides d'aventures		Faut pas rêver - Un voyage haut en couleur avec pour cadre deux fêtes extraordinaires.			En marge du monde / Famille Gifford: Mexique		TV5 le journal / (:20) C à dire?!		Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Pirates Inc.		Douanes	Douanes	Opération Police / Opération Grimper		60 jours en prison / L'anxiété		Crimes occultes / Chasseurs de sorcières		GTI	Patrouille en direct	Vie de chantier
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les décrypteurs	Le National	Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	LCF Football / Stampeders de Calgary c. Argonauts de Toronto (D)						L'antichambre (D)		Sports 30 (D)	Faites vos jeux	Boxe
VIE	Mères à boutte	Naissances / Les triplés	Design V.I.P.	Design V.I.P.	Les héros de la réno		Belle à ma façon / Adoption		Mères à boutte	Naissances / Les triplés	Hung (v.f.) / Amniotique/ Merci, Jimmy Carter		SÉPARÉES À LA NAISSANCE
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Criminel un jour...		Les enquêtes du NCIS / Semper paratus		FBI / La Traque		DéTECTIVES PRIVÉS / Bikers sur la sellette		Mélinda, entre deux mondes / De l'autre côté du miroir		Mélinda, entre deux mondes / La conscience du héros		Code Black (v.f.)
Z	Remorquage à South Beach	Maripier!	Le dernier garage	Les combattants	Chauffards canadiens / Le trou de l'aiguille		Américars: Rapides et musclés / Contre la montre		Infiltration / Pickpocket	Infiltration	Dexter / Mensonges et conséquences		South Park / Les Rouquins
HISTORIA	Hors route: défi extrême / Thérapie de couple		Détroit / Une voiture d'accélération de Détroit		Les montagnards / Retournements		Les montagnards / Retour difficile		Béliveau / Québec-Montréal		Le lot du diable		L'or perdu
ÉVASION	Soleil tout inclus / Cozumel		Pékin express - Les équipes vont découvrir les trésors les plus sauvages de l'île de Bornéo.			Les vacances de Monsieur Bruno		5 étoiles	Benoît le villageois	Des trains pas comme les autres / Inde du Nord		Hôtel Inspector	
ICI ARTV	Moi et l'autre / Le train	Moi et l'autre	Dre Grey, leçons d'anatomie / Ce qui nous lie		Pour emporter / Dr Richard Béliveau		C'est juste de la TV		Esprit critique		LE DERNIER VICE-ROI DES INDES (2017) avec Gillian Anderson, Hugh Bonneville.		

Petites Annonces

Heures d'affaires : lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30 • Par téléphone: 8 h à 17 h 30 ■■■■ **418 549-4444**

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1.1/2, 3 pièces, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, semi-meublés ou meublés, près UQAC. Tél.: 418-815-3383, 581-306-4503.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE

Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit

3½ à partir de 550\$/mois
5½, à partir de 750\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés,
porte patio
Près de Canadian Tire,
CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

ARVIDA 3½, ch./écl., non meublé, déneigé, près des services, 550\$, libre. 418 548-2421

GRAND 4½, demi s/sol, 917-A Des Gagné, Chicoutimi, fenêtres 35 po. hauteur, non-fum., pas d'animaux, libre, 450\$, 418-673-3209

JONQUIÈRE grand 4½, rez-de-ch., 525\$; 4½ 1^{er} étage, 550\$. Les 2 : non ch./écl. pas d'animaux, libres, (418) 547-2127 / 557-2434.

SAINT-JEAN-EUDES, 41/2 demi sous-sol, entrée indépendante, non chauffé, non éclairé, non fumeur (cigarette, cannabis, vapotage ou autres), pas d'animaux d'aucune espèce. 530\$/mois. 418-548-3462 après 17h. Libre 1er octobre ou avant

6759 Condos à louer

PLAYA DEL CARMEN

À qui la chance? Condo, 2 chambres disponible du 30 décembre au 18 janvier, très bien situé, tarif spécial 514-608-6464

6761 Chambres à louer

CHICOUTIMI travailleurs(SES), 2 chambres et rez-de-ch., 22 septembre, 418-540-4437.

6768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

ENTREPOSAGE auto/bateau/campeur assurance incluse, 418 812-3906 / 673-7070

6769 Camping, vacances et voyages

CAMPING LA ROCAILLE, roulotte 30' plus annexe, rénovée. Paysager. 6000 \$ négociable. Terrain 87. (Chasseur: roulotte à déplacer). Tél.: 418-690-6659.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6792 Peinture et décoration

DIVERS TRAVAUX?

Solution : monsieur Rouleau
418-820-9464

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

418-542-2060 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit privé.

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

AMALENA, Ahla, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.: 418-376-7149.

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie dès 8 h. 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.: 418-818-9845.

****Ce soir, super belle, grande, gros buste, très ouverte, reçoit/se déplace
581-701-5344

FEMME d'âge mur, voluptueuse vous reçoit dans une ambiance chaleureuse et discrète. Tél.: 418-544-6907.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité.
418 973-4839

SOPHIA, FEMME MATURE,
581-235-1231.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00
de travail par nuit)

Secteurs suivants :

Desbiens, Chambord,
Lac-Bouchette, Roberval,
St-Félicien. Normandin,
Albanel, Dolbeau

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

CONCIERGE demandé(e) au Bar La Chandelle, 418 812-2167, 418 696-2067, Marie-Claude .

PERSONNEL RECHERCHÉ

Opérateur pour tracteur de déneigement, et personnel recherché, pour déneigement manuel et mécanisé. Très bien rémunéré, poss. de travail à l'année, secteur Base de Bagotville, Permis de conduire classe 5 requis, classe 1 ou 3 un atout
581-574-0787

Recherche camelots avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

Secteur
Rivière-du-Moulin

Revenu d'appoint
très intéressant
pour adultes responsables

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

Recherche opérateur de déneigement résidentiel, salaire selon exp., 418 540-3122

URGENT! Serveur(euse) / plaqueur(euse)
Resto Marie-Belle St-Gédéon, min. 28 h/sem.,
418 345-8550 Tania ou Maxime le matin.

6834 Offres d'emploi

URGENT! Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
LE QUOTIDIEN

CHICOUTIMI-NORD

QUARTIER STE-CLAIRE

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100\$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE

PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

ELENTA GT 2013, 5 portes, 133 000 km, manuelle, 6 vitesses, moteur neuf 2 traitements antirouille, pneus été 16" neufs et hiver 15" neufs sur jantes. 8,500\$, très bonne condition Serge 418 693-4366

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS

ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPIES aluminium 12' 950\$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

6859 Motos, VTT et motoneiges

KAWAZAKI, KVF 300 autom., 4x4, 9,700 km, pneus flambant neufs, 1800\$, 418-548-1912

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

ATTENTION ATTENTION

Gravier concassé, sable, 16 tonnes,
105\$ à Jonquière, 115\$ Chicoutimi.
Terre engraisée, 200\$. 418 557-3036

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSES/sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs tombeaux, 418 545-9361

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, aucune réservation, bouleau sec, 16 po, fendu, 100\$ la corde, tremble 70\$ la corde, livraison au Saguenay, 581-306-2430 ou 418-550-6567.

AVIS/APPEL D'OFFRES

Appel d'offres

Appel d'offres 2019-417
INSTALLATION DE LUMINAIRES DE
RUES AU DEL / Arrondissement
de Jonquière secteur nord
et secteur Shipshaw

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour le démantèlement des luminaires existants et l'installation des nouveaux luminaires et leurs accessoires.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1305780), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Ceux qui ne détiennent pas le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, édition 2003 de la Ville de Saguenay, doivent se le procurer avec les documents du présent appel d'offres, sur SÉAO. Le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, fait partie intégrante du présent appel d'offres.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 10 octobre 2019 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et, le cas échéant, dont la licence est requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q. c-B-1.1).

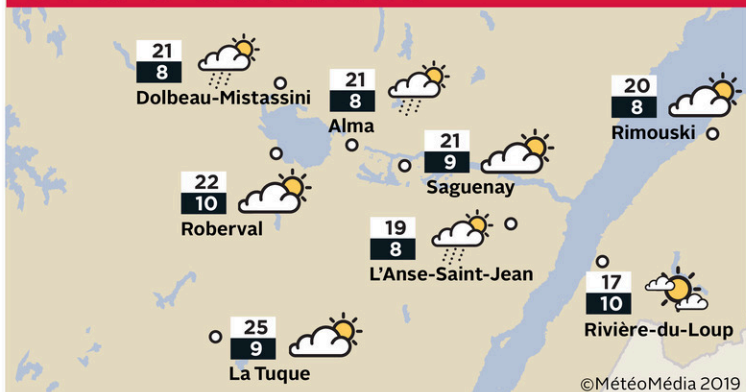
La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce vingtième jour du mois de septembre deux mille dix-neuf.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5420341

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 19
Min. 12
Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Lundi
Max. 19
Min. 11
Averses
Précipitations : 70 %
Vents de l'ouest 19 km/h

Dimanche
Max. 25
Min. 17
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents de l'est 21 km/h

Mardi
Max. 14
Min. 8
Nuageux avec éclaircies
Précipitations : 30 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Variable	18	9
Chibougamau	Variable	17	7
Gaspé	Variable	23	10
Gatineau	Variable	25	14
Îles-de-la-Mad.	Soleil	17	12
Maniwaki	Averses	23	13
Montréal	Variable	24	15
Mont-Tremblant	Variable	22	12
Québec	Beau	22	11
Rimouski	Variable	20	8
Sept-Îles	Variable	18	9
Sherbrooke	Variable	22	14
Tadoussac	Beau	20	10
Thetford Mines	Variable	20	12
Trois-Rivières	Averses	22	14
Val-d'Or	Éclaircies	21	12

LE SOLEIL



LA LUNE

Coucher : 12h57 Lever : 22h06



LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
1h11	0,9	2h15	0,6
7h22	4,2	7h32	3,5
13h12	1,2	14h06	0,8
19h41	4,6	19h44	4

LE VENT

Vents Ouest à 17 km/h

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS
INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien
planifier votre journée.



PROJET DE RACCORDEMENT DU COMPLEXE ÉNERGIE SAGUENAY AU RÉSEAU DE TRANSPORT D'HYDRO-QUÉBEC

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Hydro-Québec doit réaliser des études d'avant-projet concernant le raccordement du complexe de liquéfaction de gaz naturel Énergie Saguenay. Elle analyse par conséquent un projet de construction d'une nouvelle ligne de transport biterne (à deux circuits) à 345 kV, d'une longueur approximative de 45 kilomètres, entre le poste du Saguenay et ce complexe, qui sera situé dans l'arrondissement de La Baie.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par Hydro-Québec au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse suivante: www.ree.environnement.gouv.qc.ca

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit au plus tard le 19 octobre 2019, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au numéro 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'adresse suivante: www.environnement.gouv.qc.ca

Le 20 septembre 2019

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

VILLE DE SAGUENAY ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-1239

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONES 10640 ET 10680, PROXIMITÉ DE LA RUE DELISLE ENTRE LES RUES TREMBLAY ET DES VINAIGRIERS, SHIPSHAW) (ARS-1239) ;

Le conseil municipal de la Ville de Saguenay, suite à l'adoption à la séance du conseil tenue le 3 septembre 2019 du projet de règlement mentionné ci-dessus, tiendra une assemblée publique de consultation le 7 octobre 2019, à compter de 19 h, dans la salle Pierrette-Gaudreault, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

L'objet du projet de règlement vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à agrandir la zone résidentielle 10640 à même une partie de la zone d'habitation différée soumise à un plan d'aménagement d'ensemble 10680 pour y autoriser des usages résidentiels de basse densité. Le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay.

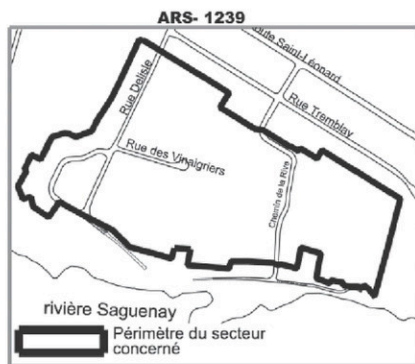
Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un autre membre de ce conseil, expliquera le projet de règlement ARS-1239 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement ARS-1239 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le texte du projet de règlement est disponible pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000 poste 3105).

SAGUENAY,
le 20 septembre 2019.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN



5419682

Moratoire réclamé sur les « esports » à l'école

Les libéraux réclament un moratoire dans le dossier des sports électro-
niques (« esports ») à l'école.

Les députés André Fortin et Enrico Ciccone demandent au gouverne-
ment caquiste de stopper le déploie-
ment de ce type de programmes, le

temps qu'on évalue leurs impacts sur
la santé des jeunes.

Contrairement aux programmes
de sports-études et d'arts-études,
les « esports » peuvent créer une
dépendance chez les jeunes, ont-
ils soutenu en point de presse à

l'Assemblée nationale, jeudi.

« Je pense qu'on devrait mettre
une halte à ça immédiatement »,
a déclaré M. Ciccone, porte-
parole libéral en matière de sport
et de saines habitudes de vie, et
ex-hockeyeur.

« Une dépendance en baseball, ça
n'existe pas, a renchéri son collègue,
le député de Pontiac, André Fortin.
Une dépendance en musique, ce
n'est pas un problème. »

Ils se sont par ailleurs indignés
du refus du gouvernement d'au-
toriser un mandat d'initiative qui
aurait permis à la Commission de
la santé et des services sociaux
d'étudier l'impact des technolo-
gies chez les jeunes.

Les libéraux craignent l'accroisse-
ment de la cyberdépendance et de
la sédentarité chez les jeunes.

En outre, ils déplorent le terme
« esports », car les sports élec-
troniques ne sont pas un sport
proprement dit. Plusieurs écoles
québécoises ont commencé à se
doter de programmes en « sport ».
C'est le cas entre autres de l'école
secondaire Édouard-Montpetit, du
Collège du Mont-Saint-Anne et de
la polyvalente Arvida.

Dans le cadre de référence de
la compétence numérique qu'il
a présentée en avril, le ministre
de l'Éducation, Jean-François
Roberge, s'est montré ouvert aux
jeux vidéo à l'école.

Interrogé lundi, en marge d'un
point de presse sur la prévention
des dépendances, le ministre
délégué à la Santé et aux Services
sociaux, Lionel Carmant, a toute-
fois reconnu que le gouvernement
manquait de données.

Il a dit vouloir tenir un forum sur
cet enjeu en 2020. **PC**

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes don-
né que, à la suite du décès de
Lucille BOUCHARD, survenu le
16 juin 2019, dont la dernière
adresse connue en son vivant
était le 1236, rue d'Angoulême,
Chicoutimi, Québec, G7H 6P9, un
inventaire des biens de la défunte
a été fait par la liquidatrice suc-
cessorale, Agathe BOUCHARD, le
13 septembre 2019.

Cet inventaire peut être consul-
té par les intéressés à l'Étude
Claveau, Gauthier, Gagnon & ass.,
notaires, sise au 54, Racine Est,
Chicoutimi (Québec), G7H 1P7,
tél. (418) 543-1551.

Donné à Saguenay,
ce 18 septembre 2019

Agathe Bouchard, liquidatrice

AVIS/APPEL D'OFFRES

VILLE DE SAGUENAY ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARP-173, ARP-174, ARS-1235 ET ARS-1238

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-173 ET ARP-174) ET LE PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONE 25660, RUE SAINT-JÉRÔME À CHICOUTIMI (ARS-1235), ZONES INDUSTRIELLES, 70280, 70300, 70320, 70310, 70340, 70360, 70380, 70350, 83150, 70560, 70600, 71300, 71280, 71320, 71340, 71400, 71440, 71420, 71460, 65550, 71480, 71470, 71500, 71520, 71540, 71580, 71576, 71700, 71720, 71740, 71680 (ARS 1238)).

Le conseil municipal de la Ville de Saguenay, suite à l'adoption à la séance du conseil tenue le 3 septembre 2019 d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-173 et ARP-174) et d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zone 25660, rue Saint-Jérôme à Chicoutimi (ARS-1235), zones industrielles, 70280, 70300, 70320, 70310, 70340, 70360, 70380, 70350, 83150, 70560, 70600, 71300, 71280, 71320, 71340, 71400, 71440, 71420, 71460, 65550, 71480, 71470, 71500, 71520, 71540, 71580, 71576, 71700, 71720, 71740, 71680 (ARS 1238)), tiendra une assemblée publique de consultation le 7 octobre 2019, à compter de 19 h, dans la salle Pierrette-Gaudreault, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Les projets de règlement visent l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un autre membre de ce conseil, expliquera les projets de règlement ARP-173, ARP-174, ARS-1235 et ARS-1238 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ces projets de règlement ne contiennent pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les textes des projets de règlement sont disponibles pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000 poste 3105).

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME

Le plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay est composé d'un document principal et de quatre documents distincts pour les planifications sectorielles soit :

Premier document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Jonquière;

Deuxième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Chicoutimi;

Troisième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de La Baie;

Quatrième document

Les unités de planification dans la zone agricole et dans la zone forestière.

Il y a lieu de modifier le plan d'urbanisme soit :

Pour les unités de planification 13-C et 156-R (secteur commercial à l'intersection du boulevard Sainte-Geneviève et de la rue Saint-Jérôme) de l'arrondissement de Chicoutimi :

- Agrandir le secteur commercial existant en bordure du boulevard Sainte-Geneviève;
- Pour les unités de planification 51-I (Parc industriel de Jonquière), 61-I (Parc industriel d'Arvida), 71-I (Parc industriel du Haut-Saguenay), 159-I (parc industriel du haut Saguenay), 90-C (parc industriel en bordure du boulevard Talbot), 134-I (Parc industriel de La-Baie) et 125-I (Parc industriel Transfoparc) des arrondissements de Jonquière, Chicoutimi et La Baie

- Ajouter les usages industriels de production et de transformation du cannabis dans les affectations « industrielles » des unités de planification;

SAGUENAY, le 20 septembre 2019.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5419683



AVIS DE DÉCÈS

AUBÉ (MME CÉLINE LECLERC)

Est décédée paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Saint-Félicien, le 16 septembre 2019, à l'âge de 80 ans et 1 mois, Mme Céline Leclerc, épouse de M. André Aubé, demeurant à La Doré. Elle était la fille de feu M. Philippe Leclerc et de feu Mme Antoinette Villeneuve. La famille accueillera les parents et amis au

salon funéraire de La Doré
sous la direction de la
Maison Marc Leclerc Ltée

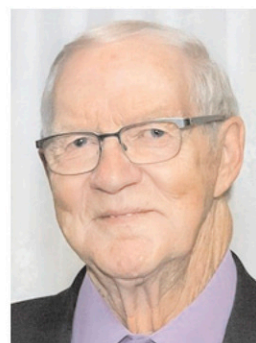
le vendredi 27 septembre 2019 de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 28 septembre 2019 à 10 h 30 à l'église de La Doré et l'inhumation suivra au cimetière de Saint-Félicien.

Outre son époux M. André Aubé, elle laisse ses enfants: feu Guirly Aubé et Luc Aubé (Chantale St-Jean); ses petits-enfants: Pierre-Olivier Aubé (Pathy Hébert-Boivin) et Louis-David Aubé (Murielle Cloutier). Elle était la sœur de: feu Pierre-Paul (feu Marie-Joseph Mailhot), feu Gertrude (feu Laurent Fortin), feu Rita (feu Jean Roberge), feu Jean-Marie (feu Marie-Paule Bolduc), Bérangère (feu Robert Asselin), feu Raymond, feu Michel, Marthe (feu Georges-Henri Fortin), feu Paulette, Madeleine (feu Antonio Pilote), feu Pauline (feu Louis-Georges Vallée), et Bertrand (Denise Lapière); la belle-sœur de: Myriam Aubé (feu Jean-Marc Lévesque), Judith Aubé (feu Clément Hébert), Renée-Paul Aubé (Claude Girard), feu Jocelyn Aubé, Christian Aubé (Jacqueline Deschênes) et Gilles Aubé (Nicole Hudon). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement de Saint-Félicien pour les bons soins prodigués. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre d'hébergement de Saint-Félicien pour fins d'acquisition d'équipements spéciaux à l'usage des bénéficiaires, 1229, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien (Québec), G8K 1A5, (418) 679-1585, poste 8700.

Maison Marc
Leclerc Ltée

Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

DION (M. ANDRÉ)

Le 13 septembre 2019, est décédé à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 83 ans et 9 mois, M. André Dion, époux de Mme Lucille Duchesne, demeurant à Normandin. Il était le fils de feu M. Alphonse Dion et de feu Mme Claudia Simard. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Funérarium Marcel Dion
1140, avenue de l'Église
Normandin

Les heures d'accueil sont le vendredi 20 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 21 septembre 2019 de 9 h à 10 h 30. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre 2019 à 10 h 30 à l'église St-Cyrille de Normandin et l'inhumation suivra au cimetière de Normandin. Outre son épouse Mme Lucille Duchesne, M. André Dion laisse dans le deuil ses enfants: Céline (feu Yvan Bergeron), Richard (Johanne Tremblay), Hélène (Serge Nolet), Suzanne (Ghislain Poirier), Claude, Nicole (Germain Baril); ses petits-enfants: Jennifer Dion (Martin Mercier); Cathy (Pierre-Luc Fortin), Jordan et Pier-Alex Dion (Francesca Prévost); Mylène (Martin Doucet), Jimmy (Marie-Michèle Martin) et David Poirier (Tanya Bergeron); Frédéric, Geneviève et Guillaume Baril; ses arrière-petits-enfants: Lucas et Gabriel Doucet; Aurélie Poirier; Louis-David Fortin; Elliot et Jérôme Poirier; Julianne Mercier; Isabella Dion. M. André Dion était le frère de: feu Léo (feu Adrienne Julien), feu Lucien (feu Thérèse Côté), feu Gérard (feu Marie-Paule Darveau), feu Marguerite (feu Antoine Tremblay), sœur Antoinette (NDBC), feu Florence (feu Arthur Fortin), feu Rosario (Pauline Cantin), feu Henri-Paul (Lucette Painchaud (André Tremblay)), feu Raymond (feu Brigitte Lapointe), feu René (Lucie Bussières), Aline (feu Jean-Marie Delaunière), Hélène (feu Charles Tremblay), feu Marie-Berthe (feu Léonce Gilbert), Edmond (Rosanne Prévost) et Irène; le gendre de: feu M. Edgar Duchesne et de feu Mme Géraldine Nadeau; le beau-frère de la famille Duchesne: feu Paul-Eugène (Liliane Laliberté), frère Léopold (Mariste), feu Gaétan (Marguerite Pelletier), Albini (Marthe St-Amant), feu Léon-Marie (Huguette Pelletier), sœur Céline (NDBC), Gaétane, feu Roger, Marcel (Georgette Deschênes). M. André Dion laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini, G8L 1H9.

MAISON FUNÉRAIRE
Marcel Dion

Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023
Courriel: marceldion@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU (M. RÉMY)

Est décédé subitement, le 12 septembre 2019, à l'âge de 40 ans, M. Rémy Beaulieu, époux de Mme Chantale Bouchard, demeurant à Laterrière. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le dimanche 22 septembre 2019 de 11 h à 15 h 15. Suivra la célébration de la Parole à 15 h 30 à la chapelle Gravel & Fils. Il était le fils de Mme Lyne Cyr et de M. Michel Beaulieu. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Chantale Bouchard; ses enfants: Derek et Mélody Beaulieu; son frère Sylvain (Josée Rathé); sa sœur Marylin (Carl Gauthier); ses neveux: Thomas, Junior, Lucas ainsi que ses grands-parents: M. Yves Beaulieu (Mme Jacqueline Parker) et M. Robert Cyr (feu Mme Françoise Fleury); sa belle-mère Mme Brigitte Girard; ses beaux-frères et belles-sœurs: Isabelle Bouchard (Denis Bouchard), Dany

(Michèle Tremblay). Il laisse également dans le deuil plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole du Havre du Fjord, un organisme d'aide pour les jeunes, sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Beaulieu et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils
Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (MME DEMERISE)

Est décédée entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 18 septembre 2019, à l'âge de 80 ans et 8 mois, Mme Demerise Gagnon, épouse de feu M. Robert Tremblay, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 21 septembre 2019 de 9 h à 10 h 15. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu M. André Gagnon et de feu Mme Élise Minier.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Nicole Tremblay (Daniel Bergeron), Louise (Richard Maltais), Denis (Josée Gaudreault) ainsi que Lyne Lalancette et ses enfants. Elle manquera à ses petits-enfants: Marilou Tremblay-Maltais, Stéphanie et Sarah Bergeron, Marie-Christine et Catherine Tremblay; à ses arrière-petits-enfants: Étienne Tremblay, Léila-Jeanne Lafontaine, Olivia et Félix Thibault, Élisabeth et Julia Collard, Laurent et Béatrice Martel.

Elle était la sœur de: feu Lucien Gagnon (Yolande Allard), Jeffrey (feu Fernande Tremblay, Marcelle Renaud), feu Émile (feu Angela Desgagné), Léonard. Elle était la belle-sœur de: feu Lauréat Tremblay (feu Géraldine Doucet), feu Julienne (feu Tagui Acami), Henriette (Lauréat Gagnon), Gertrude (feu Roland Fortier) et Annette. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Gagnon et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils
Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (M. LUCIEN)

Est décédé paisiblement, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 19 septembre 2019, à l'âge de 85 ans et 7 mois, M. Lucien Bouchard, époux de feu Mme Rachelle Boucher et conjoint de feu Mme Lucienne Simard, demeurant à Chambord. Il était le fils de feu M. J. Oliva Bouchard et de feu Mme Alma Larouche. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 22 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 23 septembre 2019 à 10 h 30 à l'église Saint-Louis de Chambord et l'inhumation suivra au cimetière de Chambord.

Il laisse ses enfants: Marjolaine (Jean-Marc Gauthier), Jean-François (Fabienne Côté), Solange (René Lalancette), Yves, Martine (Normand Doré) et Hugues (feu Lesley Berge); ses petits-enfants: Marc-André, Francis, Michel, Joëlle, Raphaël, Daren, Dominic, Julie, Danielle et Jessica; ses arrière-petits-enfants: Gabriel, Rachel, Élodie, Lorianne, Hélène, Jackson et Alexa. Il était le frère de: Benoît (Huguette Boucher), feu Alfred (feu Thérèse Létourneau), Bernard (Solange Bouchard), feu Philippe (Nicole Roy), Marie-Stella (Fernando Desbiens), Martin (feu Denise Bolduc) et Madeleine; le beau-frère de: feu Georges-Émile Boucher (feu Jeannine Boucher), feu Thérèse Boucher, Paul-René Boucher (feu Roxanne Gauthier), feu Adrien Boucher (Pauline Bédard), feu Marcel Boucher (Florienne Duchesne), Huguette Boucher (Benoît Bouchard) et Claude Boucher (Gaétane Lachance). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la fabrique Saint-Louis de Chambord, 1508, rue Principale, Chambord, Québec, G0W 1G0, (418) 342-6414.

Maison Marc
Leclerc Ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

GAUVIN (MME DANIELLE)

Est décédée paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 17 septembre 2019, à l'âge de 66 ans et 5 mois, Mme Danielle Gauvin, conjointe de M. Ghislain Dufour, demeurant à Dolbeau-Mistassini, secteur Mistassini. Elle était la fille de feu M. Adrien Gauvin et de feu Mme Noëlla Carbonneau. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le samedi 21 septembre 2019 à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Dolbeau-Mistassini.

Outre son conjoint, M. Ghislain Dufour, elle laisse ses enfants: Stéphanie Dufour (Éric Bélanger) et Pascal Dufour (Valérie Tremblay) ainsi que sa petite-fille adorée Alycia Dufour.

Elle était la sœur de: Marlène (feu Rosaire Garneau), feu Jacques (Pauline Gray), Jacqueline (Clément Truchon), Paul (Diane Pagé), Gaston, Andrée (Jean-Marie Villeneuve), Jean-Marc (Yolande Villeneuve), Carmelle, Réginald, Guylaine, feu Jean-Noël, Joëlle (Serge Tremblay) et Stéphane; la belle-fille de feu M. Marcel Dufour et de feu Mme Angela Doucet; la belle-sœur de: Marc Dufour, feu Roger Dufour (Chantale Perron), feu Réjean Dufour, Suzanne Dufour, Céline Dufour, Michel Dufour, Sylvie Dufour et feu Diane Dufour (Alain Bouchard). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc
Leclerc Ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

LALANCETTE (MME CÉCILE OUELLET)

Le 17 septembre 2019, est décédée à la Résidence Josée Laprise de Jonquière, à l'âge de 94 ans et 1 mois, Mme Cécile Ouellet (Lalancette), épouse de feu M. Roméo Lalancette, demeurant rue des Outardes, Jonquière, autrefois rue Bourdeau, Arvida. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 20 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 21 septembre 2019 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 21 septembre 2019 à 14 h à l'église St-Mathias. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Cécile Ouellet et les cendres seront inhumées au cimetière St-François-Xavier.

Elle était la fille de feu Mme Maria Boucher et de feu M. J.-Edmond Ouellet. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne Lalancette (André Dubé), Michel, Claude, Hélène (Onil Desrosiers), Denis (Martine Fortin), Louise (Rémy Harvey); ses petits-enfants: Line (Alain), Éric (Caroline), Marie-Eve (Dany), Annick (Sydney), Andrée (Marc), Éric, Caroline (Martin), Michaël (Laury), Mathieu (Janie), Laury (Sébastien), Karen (Kevin); ses arrière-petits-enfants: Maxime (Yannick), Guillaume, Ashley, Simon, Alexandre (Sarah), Marie-Anne (Jordon), Émile, Félix, Maya, Lauralie, Alexis, Amélia, Laury, Olivia, Clara, Henry, Maxime, Raphaël, Arnaud; sa soeur et son frère: Édith Ouellet (feu Paul-Arthur Duchesne), Rémi (Denise Brassard). Elle était aussi la soeur de: feu Gisèle Ouellet (feu Patrick Langlois), feu Paul (feu Régina Verrette), feu Dollard (feu Gemma St-Gelais), feu Thérèse (feu Marcel Robitaille); la belle-soeur de: feu Juliette Lalancette, feu Thérèse (feu Noël Nadeau), feu Julien, Lionel (feu Claire-Hélène Boulet), feu Conrad, feu Gaston. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Un merci spécial à Mme Josée Laprise pour avoir si bien pris soin de notre mère. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation de ma vie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

MALTAIS (MME JEANNINE)

Le 18 septembre 2019, est décédée au Jardin de MesAnges, à l'âge de 88 ans et 4 mois, Mme Jeannine Maltais, épouse de feu M. Fernand Perron, demeurant à Alma. Elle était la fille de feu M. Adélard Maltais et de feu dame Henriette Roy. La famille recevra les condoléances le dimanche 22 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 23 septembre 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le lundi 23 septembre 2019 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma. Mme Maltais sera confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Christian Perron, Pauline (Jacques Côté), Diane (feu Jean-Marie Desgagné), Marc (Jocelyne Bergeron), Louisette (Roby Noël) et Sylvain (Élaine Girard); ses petits-enfants: Marjorie, Jean-Michel, Alexandre, Sébastien, Allan, Anthony, Nadia, Martin, Elliot, Annabelle, Nicolas, Sabrina, Karine, Dany, Stéphanie et Jean-Philippe ainsi que ses 11 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Ovila Maltais (feu Blanche-Yvonne Boulanger), feu Marie-Claire (feu Ernest Bryar), feu Andréa (feu Bernard Tremblay), Joseph-Henri (Marie-Jeanne Boulanger) et feu Marguerite (Almas Boulanger, Colette Bossé). Elle était la belle-soeur de: feu Paul-Henri Perron (feu Raymond Pilote), feu Gisèle (Clément Rodrigue), Noël (feu Laurence Guy), Jeannine (feu Robert Lemay), Annette (Ido Tremblay), Normand (Ghislaine Parent), Jacques (Rolande Lavoie) et Nicole (Gaby Lavoie). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis.

La famille souhaiterait que l'envoi de fleurs soit compensé par des dons à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Jeannine Maltais, visitez le site www.residencefuneraielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (M. JEAN-MARIE)

Le 17 septembre 2019, est décédé au Jardin de MesAnges, à l'âge de 69 ans et 11 mois, M. Jean-Marie Ouellet, fils de feu M. Gérard Ouellet et de feu dame Lucille Coulombe, demeurant à Alma.

La famille recevra les condoléances le samedi 21 septembre 2019 à compter de 13 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 21 septembre 2019 à 15 h à la chapelle Marc Richard de la Résidence Lac St-Jean.

M. Ouellet a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière d'Alma (secteur St-Sacrement).

Il était le frère de: Micheline Ouellet (Raymond Morel), Claire, feu Christiane (Pierre Fortin), Line (Pierre Gobeil), Sylvain (Raymonde Charbonneau), Jocelyne (Claude Gobeil) et feu Guylaine. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel de Soli-Can ainsi que le Dr Villemure pour la qualité des soins prodigués à M. Ouellet.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Jean-Marie Ouellet, visitez le site www.residencefuneraielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (MME LOUISE)

Le 8 juin 2019, est décédée à l'Hôpital Pierre-Boucher, à l'âge de 64 ans, Mme Louise Ouellet, épouse de M. Robert Gosselin, demeurant à Longueuil, autrefois de La Baie. Elle était la fille de feu Mme Antoinette Massé et de feu M. Lucien Ouellet. La famille accueillera parents et ami(e)s en présence des cendres le vendredi 20 septembre 2019 de 19 h à 22 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Samedi, jour de la célébration, le salon sera ouvert à compter de 9 h. La célébration de la Parole aura lieu le samedi 21 septembre 2019 à 11 h à la Coopérative funéraire du Fjord. Les cendres seront inhumées au cimetière communautaire de La Baie. Elle laisse dans le deuil son époux, M. Robert Gosselin; ses frères et soeurs: Maurice Ouellet (feu Rachel Pilote), Réal (Suzanne Fradette), Jeannette (Clément Morneau), Cécile, feu Denis (Francine Tremblay), Hélène, feu Gilles (Suzanne Verreault), feu Camil, Andrée (Régent Simard); ses belles-soeurs: Diane Gosselin (Bob Todd), Anne (Roger Ringuet). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour rendre hommage à Mme Ouellet, visitez notre site internet www.fjord.coop



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

PEDNEAULT (MME SUZANNE)

Entourée de l'amour des siens, le 18 septembre 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 60 ans, Mme Suzanne Pedneault, épouse de M. Mario Dallaire, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu dame Garda Gagnon et de feu M. Julien Pedneault. La famille accueillera les parents et ami(e)s en présence des cendres le samedi 21 septembre 2019 de 19 h à 22 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Dimanche, jour de la célébration, le salon sera ouvert à compter de 9 h.

La célébration de la Parole aura lieu le dimanche 22 septembre 2019 à 11 h à la Coopérative funéraire du Fjord.

La défunte laisse dans le deuil son époux M. Mario Dallaire; ses enfants: Jonathan et Bianca Dallaire (Alexandre Goulet); ses filleuls: Dominic Larouche, feu Dave Leclair; ses soeurs: Francine Guertin (Sylvain Robert), Lynda Pedneault (Marcel Plamondon), Jocelyne Pedneault (Sylvain Tremblay); sa belle-mère Mme Monique Tremblay (feu M. Edilbert Dallaire).

Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Dallaire et de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

TARDIF (MME CHRISTIANE)

Est décédée, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 16 septembre 2019, à l'âge de 62 ans et 1 mois, Mme Christiane Tardif, conjointe de feu M. Régis Doucet, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Gaston Tardif et de Mme Yvette Marcoux. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le lundi 23 septembre 2019 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 9 h.

Le service funéraire aura lieu le mardi 24 septembre 2019 à 11 h à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre sa mère Mme Yvette Marcoux (feu M. Gaston Tardif), elle laisse ses frères et ses soeurs: Danielle Tardif (Normand Simard), André Tardif (Lise Tremblay), Louise Tardif (feu Jean-Paul Simard), Francine Tardif (feu René Harvey), Jean-Guy Tardif, Pierre Tardif et Suzie Tardif (Gilbert Donaldson); ses beaux-frères et sa belle-soeur: Dany Doucet (Nancy Basile), Sylvie Doucet et Marco Doucet (Mélanie Robertson).

Également, elle laisse ses grands amis: Marlène Boivin et Martin Moreau; ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 <http://www.havredulacstjean.com/>



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (MME GAÉTANE)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 17 septembre 2019, à l'âge de 72 ans et 9 mois, Mme Gaétane Tremblay, épouse de M. Claude Pagé, demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont: le dimanche 22 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 23 septembre 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivront les funérailles à 11 h à l'église St-Alphonse, La Baie.

Elle était la fille de feu M. Benoit Tremblay et de feu Mme Antoinette Fortin.

Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Claude Pagé, sa fille Louise Pagé (François Sirois); ses petits-enfants: Jordan et Amélie Sirois.

Elle était la sœur de: Magella Tremblay, Rita (Ghislain Simard), Réal (Gabrielle Imbeault), Laurent (Marie Lavoie), Jean-Arthur (Jacynthe Harvey), Roger. Elle était la belle-sœur de: feu Paula Pagé (feu Marcellin Simard), Camil (feu Monique Simard), Carmen (feu Roger Boivin), feu Lisette (Marc Gagné), feu Jean-Marc (feu Andrée Anger), Germain (Solange Girard), Diane (Normand Leclerc), Marie (Martin Côté), Maurice (Thérèse Vandal). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie le personnel du CLSC ainsi que celui de l'Hôpital de La Baie pour les bons soins prodigués à Mme Tremblay. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Palli-Aide sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Tremblay et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilsalabaie.ca

Gravel & Fils
Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

GRAND PRIX DE SINGAPOUR

Hamilton voudra accroître son avance

JIM ARMSTRONG

Associated Press

SINGAPOUR — Lewis Hamilton souhaite mettre la pression au Grand Prix de Singapour, alors qu'il tente de remporter un sixième championnat des pilotes de Formule 1.

Le pilote Mercedes amorcera la course de dimanche avec une avance de 63 points sur son plus proche poursuivant, son coéquipier Valtteri Bottas.

Comme lors de l'épreuve de l'an dernier, les pilotes doivent s'attendre à de la chaleur accablante et beaucoup d'humidité pour cette course. En plus de la chaleur, un épais brouillard s'est installé au-dessus de la ville et le gouvernement a émis des avis de conditions insalubres de l'air.

Hamilton doit espérer une copie conforme de l'édition 2018, où il a confortablement mené la course du début à la fin, pour augmenter son avance en tête du championnat.

À Singapour en 2018, il était sur une belle lancée, ayant enlevé quatre des cinq courses précédentes. Bien qu'il compte huit victoires en 2019, sa dernière remonte au GP de Hongrie, au début août.

« L'heure de la course et la météo en font une semaine exigeante pour l'équipe, a déclaré le directeur de Mercedes, Toto Wolff, au sujet de l'épreuve disputée en soirée. Le mercure peut facilement grimper à 40 degrés Celsius dans les garages et les niveaux d'humidité sont très élevés. C'est un environnement difficile pour les pilotes et les voitures. »

Hamilton a gagné les deux dernières courses à Singapour. Une victoire dimanche le rapprocherait d'un troisième championnat consécutif et d'un sixième titre au total, un de moins que le détenteur de la marque, Michael Schumacher.

Le pilote Ferrari Charles Leclerc s'amène à Singapour après deux victoires consécutives, ses deux premières en carrière, à Spa-Francorchamps et Monza. Maintenant quatrième au classement, Leclerc avait pris la neuvième place en 2018.

« Singapour est peut-être le circuit le plus difficile pour les pilotes, en raison de la chaleur et de l'humidité, a dit le Français. Après deux fins de semaine positives en Belgique et en Italie, la course de Singapour ne semble pas faite pour nous sur papier, en raison du très difficile tracé, ponctué de plusieurs coins lents et peu de lignes droites. Mais nous allons tout donner. »

FORMULE UN

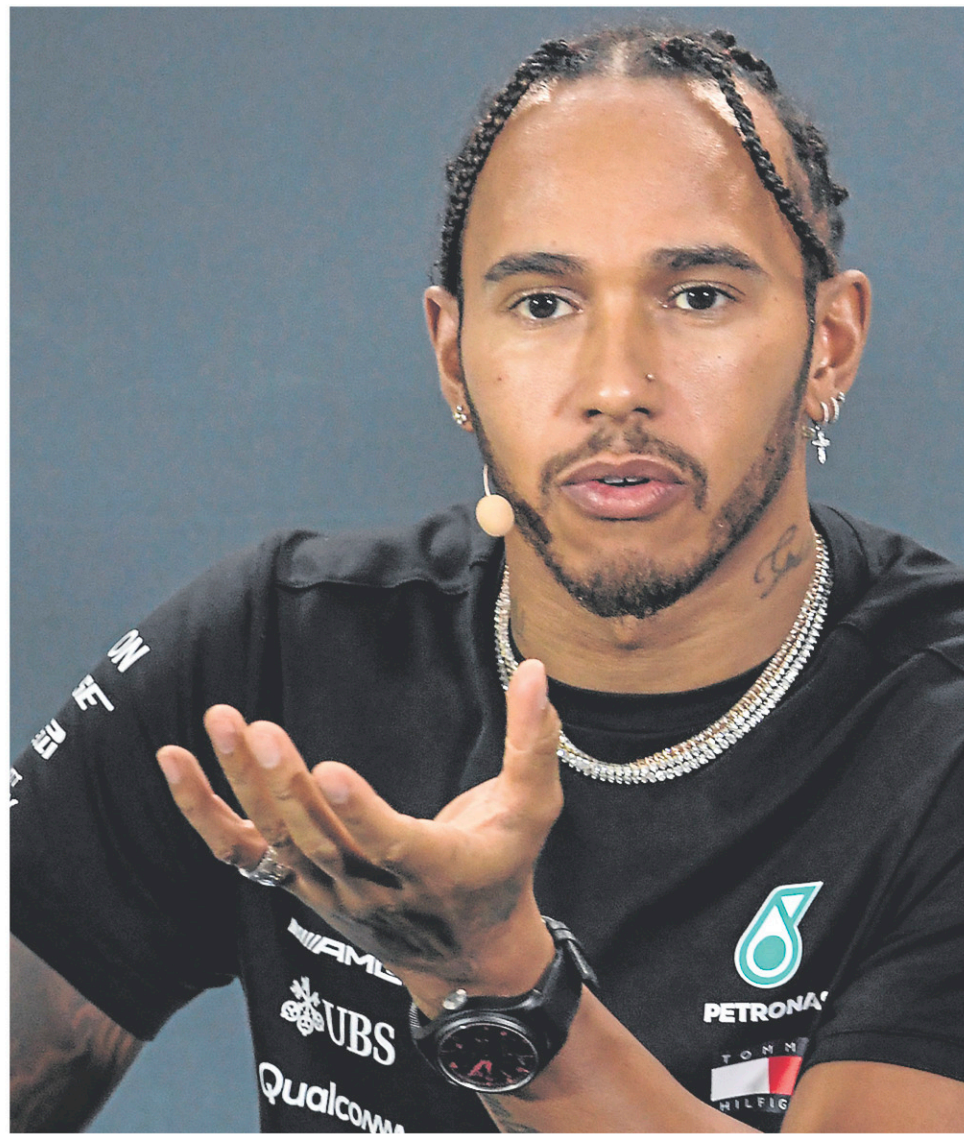
Haas retient les services de Grosjean et Magnussen pour 2020

SINGAPOUR - Les pilotes de Formule 1 Romain Grosjean et Kevin Magnussen ont été retenus par l'écurie Haas en vue de la saison 2020, l'équipe américaine a annoncé jeudi. Grosjean et Magnussen seront partenaires pour une quatrième saison. Haas en sera à sa cinquième année sur le circuit de la F1. Haas a embauché Grosjean dès sa première campagne, en 2016. Magnussen l'a rejoint en 2017. Les deux pilotes ont amassé ensemble 166 points depuis 2017. L'écurie a d'ailleurs terminé au cinquième au classement des constructeurs avec 93 points en 2018, sa meilleure saison jusqu'ici. Grosjean et Magnussen n'ont récolté que 26 points cette saison. L'écurie est actuellement

neuvième au classement des constructeurs avec sept courses à disputer. AP

Kubica quittera l'écurie Williams à la fin de la saison

SINGAPOUR - Le pilote de Formule 1 Robert Kubica a décidé de quitter l'écurie Williams à la fin de la saison après un retour encensé à la compétition. Le Polonais en a fait l'annonce en marge du Grand Prix de Singapour. Kubica a effectué un retour en Formule 1 cette saison après avoir subi une sérieuse blessure au rallye Ronde di Andora, en 2011. Son avant-bras droit avait presque été sectionné. En novembre 2018, Kubica avait été confirmé comme pilote Williams en vue de l'actuelle campagne. Âgé de 34 ans, Kubica n'a pu récolter qu'un point en 14 courses. AP



Une victoire dimanche rapprocherait le pilote Mercedes Lewis Hamilton d'un troisième championnat consécutif et d'un sixième titre au total, un de moins que le détenteur de la marque, Michael Schumacher. — PHOTO AFP, ROSLAN RAHMAN

Le circuit de 5 kilomètres dans Marina Bay est l'un des plus difficiles pour effectuer des dépassements de tout le calendrier. Celui qui décrochera la pole samedi aura donc un avantage certain: huit des 10 derniers vainqueurs étaient partis de la pole.

Max Verstappen, troisième au classement des pilotes, est parti de la première ligne lors des deux dernières années,

tandis que Bottas n'a jamais été parmi les trois premiers au départ.

Sebastian Vettel (Ferrari) et Hamilton sont les deux seuls pilotes du plateau à avoir gagné à Singapour, quatre fois chacun.

Mais Vettel, dont le contrat vient à échéance en 2020, n'a pas gagné à ses 22 dernières courses. Il a glissé au cinquième rang du championnat, à 115 points du meneur.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
New York	99	54	,647	—	—	6-4	P-1	54-23	45-31
Tampa Bay	90	63	,588	—	—	6-4	G-1	43-32	47-31
Boston	80	72	,526	18½	9½	4-6	G-1	37-41	43-31
Toronto	61	91	,401	37½	28½	6-4	G-3	31-44	30-47
Baltimore	49	103	,322	49½	40½	3-7	P-3	23-54	26-49

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	93	59	,612	—	—	5-5	P-1	43-34	50-25
Cleveland	89	63	,586	4	½	7-3	G-3	46-31	43-32
Chicago	66	86	,434	27	23½	4-6	G-1	35-39	31-47
Kansas City	56	97	,366	37½	34	3-7	P-2	29-47	27-50
Detroit	45	106	,298	47½	44	3-7	P-2	21-54	24-52

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Houston	100	53	,654	—	—	7-3	G-5	58-20	42-33
Oakland	92	61	,601	8	—	8-2	G-2	50-28	42-33
Texas	74	79	,484	26	16	4-6	P-5	42-33	32-46
Los Angeles	69	83	,454	30½	20½	3-7	G-1	36-39	33-44
Seattle	65	88	,425	35	25	7-3	G-5	33-42	32-46

Mercredi 18 septembre
Kansas City 0 Oakland 1 (11)
L.A. Angels 3 N.Y. Yankees 2
Toronto 11 Baltimore 10
Detroit 1 Cleveland 2 (10)
Chi. White Sox 3 Minnesota 1
Texas 2 Houston 3
San Francisco 11 Boston 3
Jeu
Angels à Yankees, 18h35.
Toronto à Baltimore, 19h05.
Detroit à Cleveland, 19h10.
Kansas City à Minnesota, 19h40.
San Francisco 4 Boston 5
Vendredi 20 septembre
Seattle à Baltimore, 19h05.
Toronto à N.Y. Yankees, 19h05.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	94	60	,610	—	—	5-5	G-1	48-30	46-30
Washington	83	68	,550	9½	—	5-5	P-1	42-31	41-37
New York	79	73	,520	14	3½	7-3	G-2	43-31	36-42
Philadelphie	78	73	,517	14½	4	5-5	P-1	43-35	35-38
Miami	53	99	,349	40	29½	2-8	P-1	29-49	24-50

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
St. Louis	85	67	,559	—	—	5-5	G-1	49-29	36-38
Milwaukee	83	70	,542	2½	—	8-2	G-1	46-32	37-38
Chicago	82	70	,539	3	½	6-4	P-2	51-26	31-44
Cincinnati	72	81	,471	13½	11	6-4	G-2	40-35	32-46
Pittsburgh	65	88	,425	20½	18	3-7	P-6	31-44	34-44

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	98	55	,641	—	—	6-4	P-1	57-21	41-34
Arizona	78	75	,510	20	5	3-7	G-1	39-36	39-39
San Francisco	74	79	,484	24	9	5-5	P-1	33-42	41-37
San Diego	69	84	,451	29	14	3-7	P-1	35-40	34-44
Colorado	66	87	,431	32	17	6-4	P-2	40-38	26-49

Mercredi 18 septembre
Washington 1 St. Louis 5
N.Y. Mets 7 Colorado 4
Miami 4 Arizona 5
Philadelphie 4 Atlanta 1
San Diego 2 Milwaukee 1
Cincinnati 3 Chi. Cubs 2 (10)
Inter
Seattle 4 Pittsburgh 1
Tampa Bay 8 L.A. Dodgers 7 (11)
Jeu
Philadelphie 4 Atlanta 5
San Diego 1 Milwaukee 5
St. Louis à Chi. Cubs, 19h15.
Inter
Seattle 6 Pittsburgh 5 (11)
Vendredi 20 septembre
St. Louis à Chi. Cubs, 14h20.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Anderson W. Sox	115	468	76	157	,335
LeMahieu N.Y.Y.	137	575	106	189	,329
Brantley Hou.	142	551	86	175	,318
Alberto Bal.	131	491	59	154	,314
Moncada W. Sox	123	478	76	149	,312
Devers Bos.	146	605	120	188	,311
Merrifield K.C.	153	645	100	196	,304
Gurriel Hou.	137	539	82	164	,304
Bogaerts Bos.	145	581	104	176	,303
Polanco Minn.	145	602	101	181	,301

Points produits — Abreu, W. Sox, 119; Devers, Bos., 110; Soler, K.C., 110; Bogaerts, Bos., 109; Bregman, Hou., 105; Trout, L.A.A., 104; Gurriel, Hou., 102; Rosario, Minn., 101.

Circuits — Soler, K.C., 45; Trout, L.A.A., 45; Cruz, Minn., 38; Torres, N.Y.Y., 38; Bregman, Hou., 37; Kepler, Minn., 36; Martinez, Bos., 35; Springer, Hou., 35; Olson, Oak, 35.

Victoires — Verlander, Hou., 19; Germán, N.Y.Y., 18; Rodríguez, Bos., 18; Cole, Hou., 18; Greinke, Hou., 16; Gonzales, Sea, 16; Morton, T.B., 15; Bieber, Cle., 14; Miley, Hou., 14; Giolito, W. Sox, 14.

Retraits au bâton — Cole, Hou., 302; Verlander, Hou., 283; Bieber, Cle., 245.

Victoires protégées — Chapman, N.Y.Y., 37; Osuna, Hou., 35.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Rendón Wash.	137	518	113	171	,330
Marte Ari.	144	569	97	187	,329
Yelich Mil.	130	489	100	161	,329
Blackmon Col.	133	554	108	176	,318
McNeel N.Y.M.	127	484	73	150	,317
Reynolds Pit.	128	473	83	150	,317
Newman Pit.	120	458	57	145	,317
Arenado Col.	149	564	98	177	,314
Bellinger L.A.D.	148	531	115	162	,305
Freeman Atl.	152	581	112	174	,299

Points produits — Freeman, Atl., 119; Rendón, Wash., 119; Arenado, Col., 117; Bell, Pit., 116; Escobar, Ari., 115; Alonso, N.Y.M., 113; Bellinger, L.A.D., 110; Soto, Wash., 106.

Circuits — Alonso, N.Y.M., 49; Suárez, Cin., 48; Bellinger, L.A.D., 45; Yelich, Mil., 44; Arenado, Col., 40; Acuna, Atl., 40; Freeman, Atl., 38; Schwarber, Cubs, 37; Bell, Pit., 37; Donaldson, Atl., 37.

Victoires — Strasburg, Wash., 17; Fried, Atl., 16; Hudson, Stl., 16; Castillo, Cin., 15; Kershaw, L.A.D., 14; Soroka, Atl., 13; Quintana, Cubs, 13; Buehler, L.A.D., 13; Winnwright, Stl., 13; Corbin, Wash., 13.

Retraits au bâton — Bauer, Cin., 245; Degrom, N.Y.M., 239.

Victoires protégées — Yates, S.D., 41; Hader, Mil., 34.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Québec	0	0	0	0	0	0	0	0
Chicoutimi	0	0	0	0	0	0	0	0
Rimouski	0	0	0	0	0	0	0	0
B.-Comeau	0	0	0	0	0	0	0	0

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	0	0	0	0	0	0	0	0
Gatineau	0	0	0	0	0	0	0	0
Val-d'Or	0	0	0	0	0	0	0	0
R.-Noranda	0	0	0	0	0	0	0	0

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jean	0	0	0	0	0	0	0	0
A.-Bathurst	0	0	0	0	0	0	0	0
Moncton	0	0	0	0	0	0	0	0
Charlottetown	0	0	0	0	0	0	0	0
Halifax	0	0	0	0	0	0	0	0
Cap-Breton	0	0	0	0	0	0	0	0

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Victoriaville	0	0	0	0	0	0	0	0
Sherbrooke	0	0	0	0	0	0	0	0
Drummondville	0	0	0	0	0	0	0	0
Shawinigan	0	0	0	0	0	0	0	0

Jeu
Blainville à R.-Noranda, 19h
Vendredi 20 septembre
Cap-Breton à Bathurst, 18h
Halifax à St-Jean, 18h
Moncton à Charlottetown, 18h30
Blainville à Val-d'Or, 19h
Québec à Victoriaville, 19h
Chicoutimi à Sherbrooke, 19h
Rimouski à Baie-Comeau, 19h30
Gatineau à Drummondville, 19h30
Samedi 21 septembre
Cap-Breton à Bathurst, 15h
Rimouski à Baie-Comeau, 16h
Gatineau à Sherbrooke, 18h
Halifax à Charlottetown, 18h
Moncton à St-Jean, 18h
Shawinigan à R.-Noranda, 19h
Chicoutimi à Victoriaville, 19h
Dimanche 22 septembre
Shawinigan à Val-d'Or, 15h
Québec à Drummondville, 15h

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	4	3	1	0	0	22	8	9
Trois-Rivières	4	2	2	0	0	8	3	6
Jonquière	4	1	2	1	0	8	11	4
Lévis	4	1	3	0	0	9	12	3
Notre-Dame	4	0	4	0	0	7	23	0

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	5	5	0	0	0	22	11	15
C.C.-LeMoy.	4	4	0	0	0	17	11	11
Lac-St-Louis	4	3	1	0	0	17	13	8
St-Hyacinthe	5	1	4	0	0	13	24	3
Châteauguay	4	0	3	1	0	9	14	1

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Amos	4	3	1	0	0	17	11	9
Gatineau	4	3	1	0	0	17	11	9
St-Eustache	5	3	1	1	0	16	14	9
L.-Montréal	5	2	3	0	0	10	17	6
C.E.-Blondin	4	1	3	0	0	8	17	3

Vendredi 20 septembre
Trois-Rivières à Amos, 19h.
Jonquière à Notre-Dame, 19h.
St-François à Gatineau, 19h30.
St-Eustache à Lévis, 19h30.
St-Hyacinthe C.-LeMoy., 19h30.
L.-Mtl à Châteauguay, 19h35.
Samedi 21 septembre
Trois-Rivières à Amos, 13h.
Jonquière à Notre-Dame, 13h.
C.C.-LeMoy. à Magog, 13h30.
St-François à Gatineau, 14h.
L.-St-Louis à St-Hyacinthe, 19h.
Dimanche 22 septembre
Lévis au C.E.-Blondin, 13h30.
Château. à St-Eustache, 13h45.

LNH

MATCHS HORS-CONCOURS
Jeu
Boston à Philadelphie, 19h
Columbus à Pittsburgh, 19h
Floride à Montréal, 19h
Dallas au Colorado, 21h
Vancouver à Edmonton, 21h
Las Vegas à Los Angeles, 22h30
Vendredi 20 septembre
Buffalo à Toronto, 19h
Nashville à Tampa Bay, 19h
N.Y. Rangers au New Jersey, 19h
N.Y. Islanders à Detroit, 19h30
St. Louis à Winnipeg, 20h
Calgary à Edmonton, 21h
Samedi 21 septembre
Pittsburgh à Columbus, 14h
Colorado au Minnesota, 18h
Caroline à Washington, 19h
N.Y.Islanders au New Jersey, 19h
N.Y. Rangers à Philadelphie, 19h
Toronto à Buffalo, 19h
Montréal à Ottawa, 19h30
Las Vegas à San Jose, 20h
Floride à Dallas, 20h
Tampa Bay à Nashville, 20h
Boston à Chicago, 20h30
Anaheim à Phoenix, 21h
Vancouver à Los Angeles, 21h

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York City	30	16	5	9	56	37	57
Philadelphie	30	15	8	7	55	43	52
Atlanta	30	16	11	3	50	36	51
Toronto	31	12	10	9	53	49	45
D.C. United	31	12	10	9	40	38	45
New York	31	13	13	5	51	48	44
N.-Angleterre	30	10	10	10	45	52	40
Montréal	31	11	16	4	42	57	37
Chicago	31	9	12	10	48	43	37
Orlando	31	9	13	9	40	44	36
Columbus	31	9	15	7	36	45	34
Cincinnati	31	6	22	3	30	74	21

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	30	19	4	7	77	33	64
Seattle	31	14	9	8	50	47	50
Minnesota	30	14	10	6	49	40	48
Salt Lake	30	14	12	4	42	38	46
Los Angeles Gal.	30	14	13	3	49	49	45
San Jose	30	13	12	5	49	46	44
Dallas	31	12	11	8	47	42	44
Portland	30	13	13	4	45	44	43
Kansas City	30	10	13	7	44	54	37
Colorado	31	10	15	6	51	58	36
Houston	30	10	16	4	41	51	34
Vancouver	31	7	15	9	32	54	30

Samedi 21 septembre
San Jose à Atlanta, 15h30.
Columbus à Vancouver, 17h.
Salt Lake en N.-A., 19h30.
Chicago Cincinnati, 19h30.
Orlando à Houston, 20h30.
Colorado à Kansas City, 20h30.
Montréal à L.A. Galaxy, 22h30.
Toronto à L.A. FC, 22h30.
Dimanche 22 septembre
Minnesota à Portland, 15h55.
New York City à Dallas, 18h.
Philadelphie à New York, 18h.
Seattle à D.C. United, 20h.

FOOTBALL COLLÉGIAL

Division 1

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
André-Grasset	4	4	0	165	58	8
Garneau	4	3	1	84	87	6
Vieux Montréal	4	3	1	139	73	6
Limoulu	4	3	1	87	92	6
Vanier	4	2	2	122	81	4
St-Jean	4	2	2	60	117	4
N-Dame-de-Foy	4	1	3	91	115	2
Lévis-Lauzon	4	1	3	146	160	2
Lennoxville	4	1	3	65	108	2
Lionel-Groulx	4	0	4	59	127	0

Samedi 21 septembre
Lionel-Groulx à N.-Dame, 13h
St-Jean à Lévis-Lauzon, 13h
André-Grasset à Vanier, 19h
Limoulu à Vieux-Montréal, 19h
Garneau à Lennoxville, 20h

Division 2

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Valleyfield	3	3	0	101	38	6
John Abbott	3	3	0	80	40	6
É.-Montpetit	2	2	0	63	7	4
Trois-Rivières	2	2	0	63	42	4
Thetford	3	1	2	56	76	2
Sherbrooke	3	1	2	20	91	2
Outaouais	2	0	2	26	62	0
B.-Appalaches	3	0	3	29	68	0
Montmorcency	3	0	3	56	80	0

Samedi 21 septembre
Outaouais à John Abbott, 13h
Trois-Rivières à Valleyfield, 19h
Montmorcency à B.-App., 19h
Thetford à É.-Montpetit, 19h

Division 3 - Sud-Ouest

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
St-Hyacinthe	3	3	0	106	40	6
Ahuntsic	2	2	0	51	28	4
Lanaudière	3	2	1	122	66	4
St-Jérôme	3	1	2	47	102	2
Drummondville	3	1	2	48	99	2
St-Lambert	3	1	2	68	40	2
Shawinigan	3	0	3	40	107	0

Samedi 21 septembre
St-Jérôme à Ahuntsic, 13h
St-Hyacinthe à Drummond., 13h
St-Lambert à Lanaudière, 19h

Division 3 - Nord-Est

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Victoriaville	4	3	1	122	78	6
La Pocatière	3	2	1	45	49	4
Jonquière	3	2	1	81	35	4
Chicoutimi	3	1	2	79	104	2
Rimouski	3	0	3	39	100	0

<



Thomas Chabot s'est entendu avec Pierre Dorion. Son nouveau contrat lui rapportera en moyenne 8 millions \$ par année. — PHOTO LE DROIT, PATRICK WOODBURY

Chabot parie sur les Sénateurs

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

Les Sénateurs d'Ottawa n'avaient pas vraiment le choix de miser gros sur Thomas Chabot pour tenir leur promesse de rebâtir leur équipe autour de lui.

Le défenseur étoile de 22 ans aurait pu explorer ses options en attendant pour négocier, lui qui pouvait devenir joueur autonome avec compensation l'an prochain. C'est pourquoi sa décision d'accepter une prolongation de contrat de huit ans pour 64 millions \$ se veut si importante pour cette organisation qui a vécu une descente aux enfers lors des deux dernières années, incluant une vente de feu de vedettes (Erik Karlsson, Mark Stone, Matt Duchene et Mike Hoffman) au cours des 14 derniers mois.

« On s'est assis pour discuter peu après le 1^{er} juillet, et sans entrer dans les détails, on a su tout de suite qu'on pourrait trouver une solution, a relaté le directeur général Pierre Dorion en conférence de presse jeudi. Nous avons parlé à ses agents (Ian Pulver et Dominic De Blois) de notre plan à long terme, ils ont relayé notre vision de comment les Sénateurs pourraient connaître du succès avec Thomas et nous avons réussi à nous entendre tard (mercredi) soir... Les deux partis voulaient un contrat à long terme, mais je pense que ça en

dit long sur l'engagement de Thomas envers les Sénateurs et notre plan à long terme. »

Il reste encore une année au contrat d'entrée du premier choix de l'équipe (18^e au total) au repêchage de 2015, à un salaire de 832 500 \$. Par la suite, son nouveau pacte entrera en vigueur et lui rapportera 8 millions \$ en moyenne par année à compter de 2020-2021. Il fera 7 M \$ lors des deux premières saisons, puis 4 M \$ en 2022-23, puis 8 ou 10 \$ lors des saisons subséquentes jusqu'à la fin de l'entente, en 2027-2028.

Chabot a dit que de voir le centre Colin White s'engager envers le club pour six ans à un salaire de 4,75 M \$ par an le mois dernier a pesé dans la balance lorsqu'est venu le temps pour lui de s'engager pour rester dans la capitale nationale jusqu'à l'âge de 30 ans.

« Premièrement j'ai la chance de jouer dans la Ligue nationale de hockey. Deuxièmement, j'ai la chance d'être un gros morceau d'une équipe de la LNH qui veut rebâtir autour de moi et d'autres joueurs. Avoir la chance d'être ici, avec les fans qu'on a... On sait qu'ils adorent l'équipe, la ville est extraordinaire, j'ai toujours été bien traité ici, j'ai adoré chaque moment que j'ai été ici. Quand l'opportunité est venue d'avoir un contrat de huit ans, c'est sûr on n'a jamais hésité. Je veux avoir ma maison à Ottawa pour longtemps », a d'abord commenté Chabot.

« Colin et moi, on s'est parlé tout

l'été. Le fait de le voir signer un contrat à long terme, de le voir heureux de rester ici pour plusieurs années, ça incite beaucoup de jeunes joueurs à avoir la même intention, d'être sur la même page. C'est ça qui est important, tout le monde veut bâtir ensemble. Il y a beaucoup de talent dans notre chambre, que ce soit ici en ce moment ou dans la Ligue américaine... Il va y avoir des hauts et des bas parce que nous sommes jeunes, on va tous faire des erreurs, mais ce qui compte, c'est à quel point les gars veulent être ici », a-t-il ajouté au sujet de White.

Chabot n'avait pas joué la veille lors du gain de 4-3 contre les Maple Leafs de Toronto parce qu'il ne se sentait pas à 100 %. Dorion a indiqué qu'il n'en avait pas parlé aux soigneurs de l'équipe parce qu'il tenait à jouer aux côtés du défenseur recrue Maxence Guénette, nerveux à l'idée de jouer un premier match de la LNH. « Ça montre bien le caractère qu'il a... Il est venu dans mon bureau avec son agent et je lui ai dit qu'il n'allait pas jouer », a-t-il relaté.

Quand le contrat de Chabot entrera en vigueur l'an prochain, il ne faudrait pas se surprendre que le « C » de capitaine soit alors brodé sur son chandail numéro 72, lui qui a établi des sommets personnels avec 14 buts et 55 points en 70 matchs l'an dernier.

APPUI AU PROJET D'AMPHITHÉÂTRE

Au tour du hockey mineur

DA — Après l'Association régionale de patinage de vitesse courte piste la semaine dernière, c'est au tour des dirigeants de l'Association du hockey mineur de Saguenay d'offrir leur appui au projet d'amphithéâtre.

Dans un communiqué, les responsables font valoir l'importance d'installations modernes afin d'assurer la sécurité des 1400 joueurs. « La fermeture annoncée pour 2020 du Pavillon de l'agriculture permet en effet de voir des solutions à long terme. Ainsi, nous visons à transférer nos activités vers le centre multifonctionnel et en occuper près de 50 % du temps de glace. Le Centre Georges-Vézina étant dédié au patinage de vitesse et ne permettant pas aux catégories novice, atome, pee-wee et bantam d'y évoluer, une glace de remplacement est une évidence pour répondre aux besoins des jeunes de Saguenay », indique le président Patrice Fillion, chiffres à l'appui (voir tableau).

« Nous avons déjà envisagé la fermeture du Pavillon de l'agriculture pour l'an prochain. Certes il y aura énormément d'inconvénients et de modifications, mais nous sommes prêts à faire ce sacrifice puisque finalement nous pourrions compter enfin sur une infrastructure adaptée et conforme (ex. : ventilation des chambres). De plus, le centre multifonctionnel nous permettra d'envisager des événements de hockey d'envergure », mentionne-t-il, notant également l'importance

de continuer d'offrir un service de proximité.

« Nous convenons que le remplacement ou la mise à jour de nos infrastructures sportives est en toute chose un élément de rétention et d'attraction pour notre population. Comme association, nos multiples participations à des événements tenus à l'extérieur de la région nous permettent de nous comparer. C'est un euphémisme de dire que nous sommes en retard concernant la mise à jour de nos infrastructures. C'est donc vers l'avenir que nous souhaitons nous projeter pour répondre aux besoins de nos générations actuelles et futures », de faire valoir Patrice Fillion.

Nombre de glaces par habitant

La Baie

Pop. 18 751: 2 glaces (1 par 9375 personnes, exclu la Base de Bagotville)

Chicoutimi

Pop. 67 612: 3 glaces (1 par 22 537 personnes, exclu CGV)

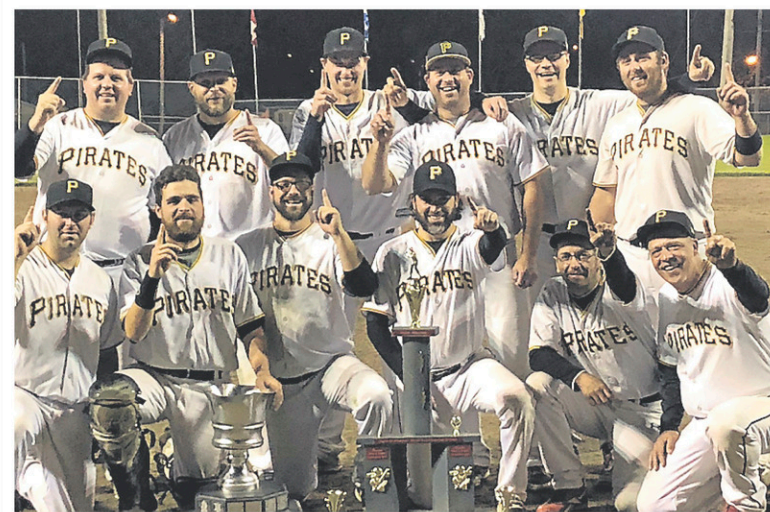
Jonquière

Pop. 60 230: 3,5 glaces (1 par 17 208 personnes)

Alma

Pop. 30 904: 2,5 glaces (1 par 12 361 personnes)

LES PIRATES CHAMPIONS



Champions de la saison régulière avec une fiche de 13 victoires et 3 défaites, les Pirates de Chicoutimi ont complété le doublé, mercredi, lors du match ultime de la finale, l'emportant 9-0 face aux As de Saint-Bruno. Devin Couburn a lancé toute la rencontre. Pierre-Alexandre Tremblay a été nommé joueur le plus utile des séries grâce à une performance de 12 coups sûrs en 20 présences au bâton. **DAVE AINSLEY** — PHOTO COURTOISIE

À Loudon, mais pas derrière le volant

ALEX TAGLIANI

CHRONIQUE
Collaboration spéciale



Vous le savez maintenant, je ne participerai pas à l'épreuve de Loudon, au New Hampshire, en fin de semaine. Même si je me sens en pleine forme, je ne peux reprendre le volant de ma voiture avant d'avoir passé de nouveaux examens.

Lundi, dans une clinique de Laval, je vais passer un test de résonance magnétique afin de voir comment je me remets de ma myocardiite. C'est là qu'on va voir à quoi ressemble la cicatrice que j'ai sur le cœur, si elle est disparue, si elle est en voie de disparaître, etc. J'espère vraiment être en mesure de courir sur la piste de Jukasa, le week-end suivant, mais ce sont les professionnels qui s'occupent de moi qui auront le dernier mot.

Je ne suis pas très à l'aise avec le langage médical. Mais si je comprends bien, la cicatrice doit être belle afin qu'on évite des problèmes à l'avenir.

Honnêtement, si j'écoutais parfaitement mes médecins, je prendrais

un gros deux mois de repos. Mais ça ne me tente vraiment pas!

Il faisait beau jeudi matin et tout ce que j'avais envie de faire, c'était de prendre mon vélo et me payer une longue randonnée. Mais je ne peux pas me permettre ce genre de « folies »!

Tout de même, je suis actif. Passer mes journées à dormir ou à regarder la télé, très peu pour moi. Cette semaine, j'ai monté un lit. Pour le reste, j'en profite pour passer du bon temps avec ma femme Bronte et ma fille Eva-Rose.

RETROUVER MON ÉQUIPE

Mais à défaut de participer à la course de Loudon, ce week-end, je vais y assister. Je veux retrouver mon équipe, je veux retrouver ma gang, je veux voir l'évolution de la voiture, me préparer tranquillement pour l'épreuve de Jukasa... si, bien sûr, j'ai le OK.

Vous le savez, nous avons éprouvé notre large part d'ennuis

sur ovale, depuis le début de la saison. On a fait des changements, plein de changements, on a quasiment remonté la voiture au grand complet. Il reste deux courses, deux courses sur ovale, et ce serait l'*fun* de finir la saison en se disant qu'on a vraiment trouvé les bons réglages en vue de 2020. Je veux mettre mon nez là-dedans en fin de semaine et donner mon opinion.

À Loudon, je vais confier ma voiture au jeune Alex Guénette, de Terrebonne, un très bel espoir de notre sport. Non, je ne suis pas le propriétaire de l'équipe, mais c'est moi qui ai pris la décision. C'est ma voiture, ce sont mes commanditaires et je suis content de donner une chance à un pilote prometteur.

En plus, Alex sera « impartial », il n'aura aucun parti pris puisqu'il ne connaît pas la voiture. Il va arriver avec un regard complètement neuf et ça va nous aider dans la préparation de la prochaine saison.

À Saint-Eustache, c'est Scott Steckly, propriétaire de l'équipe et quatre fois champion de la série canadienne de NASCAR, qui a conduit ma voiture. Il a fini 11^e et il était un brin déçu. On verra ce que fera Alex.

On s'en reparle!

— *Propos recueillis par Michel Tassé*



Toujours tenu au repos, j'en profite pour passer du bon temps avec ma femme Bronte et ma fille Eva-Rose. — PHOTO TAGLIANI AUTOSPORT

Si ce n'est pas écrit Pfizer

ce n'est pas Viagra.



VIAGRA^{MD}

Vous connaissez le nom. Demandez-le.

Toujours à prix réduit

VIAGRA, M.D. de Pfizer Products Inc., Pfizer Canada SRI, licencié
© 2019 Pfizer Canada SRI, Kirkland (Québec) H9J 2M5 | PP-VIA-CAN-0057-FR

FORMULA 1 GRAND PRIX DU CANADA 2020



GPCANADA.CA

LE LOGO F1 FORMULA 1, LE LOGO F1, FORMULA 1, F1, FIA FORMULA ONE WORLD CHAMPIONSHIP, GRAND PRIX DU CANADA ET LES MARQUES ASSOCIÉES, SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE FORMULA ONE LICENSING BV, UNE SOCIÉTÉ DE FORMULA 1. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

DÉBUT DE SAISON DES SAGUENÉENS VENDREDI

La pression monte d'un cran



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Les Saguenéens débiteront la saison régulière vendredi soir, à Sherbrooke, mais avant même le début des hostilités, la pression est montée d'un cran lors des derniers jours.

Tous les experts et analystes voient la formation chicoutimienne dans le haut du classement, cette saison, dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Pour la première fois depuis 2008, les Sags se retrouvent également dans le classement hebdomadaire de la Ligue canadienne de hockey et ils y figurent avantageusement en deuxième place, derrière les Knights de London de la Ligue de l'Ontario.

« Il ne faut pas le voir comme des attentes, mais plutôt le fait que nos partisans sont excités qu'on soit dans cette situation. Maintenant, ce qui est important, c'est ce qu'on fait avec ça. Nous aussi on est excités, mais il faut se concentrer sur les bonnes choses », de relativiser l'entraîneur-chef Yanick Jean, très en verve après l'entraînement des siens.

« Si on laisse les partisans, les médias, les médias sociaux ou peu importe nous distraire, on

ne mettra pas l'emphase sur les bonnes choses. Je vais répéter la même chose tout au long de l'année : mettons l'emphase sur ce qu'on peut contrôler. »

« On pense qu'on a une bonne équipe. On est convaincus qu'on va avoir une très bonne équipe si on travaille. Maintenant, on va se concentrer sur nous. Ce que le monde dit n'a aucun impact, de rappeler le pilote des Bleus. On va travailler avec des objectifs à court terme toute l'année pour s'assurer de mettre l'emphase sur les bonnes choses en fonction de la progression de notre équipe. »

« On ne doit pas se mettre de pression et regarder ces classements. Il faut éviter les distractions et se concentrer un match à la fois, sans voir trop loin », a pour sa part élaboré le capitaine Rafaël Harvey-Pinard, qui a vécu une situation semblable l'an dernier avec les Huskies.

« C'est sûr que tu le vois passer, mais il ne faut pas s'attarder là-dessus et que ça nous dérange, d'estimer le vétéran attaquant jonquérois. On sait qu'on a une bonne équipe et qu'on a ce qu'il faut pour se rendre loin. »

EXCITATION

C'est le cas toutes les années avec un camp d'entraînement interminable. Plus d'un mois plus tard, les Sags entameront finalement leur saison régulière en fin de semaine.

« On est excités que ça commence, ça c'est certain. On avait hâte. Maintenant, c'est de se préparer pour chaque match.



Les joueurs des Sags ont pris part à un dernier entraînement, à la veille du début de la saison régulière, vendredi soir, à Sherbrooke. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Ce n'est pas le résultat, mais on veut voir notre équipe progresser un match à la fois », d'insister Yanick Jean.

« Tu vas parler aux entraîneurs des 18 équipes et ils vont tous dire qu'ils sont prêts. Est-ce

qu'on est au niveau qu'on va être en février? Définitivement pas. À ce temps-ci, tout le monde joue avec les joueurs sous la main. Lorsqu'il manque des joueurs, que ce soit en raison des camps professionnels ou des blessures,

tu veux que d'autres prennent la relève. Tout le monde va avoir la chance de jouer », d'annoncer Yanick Jean, qui devra se passer des services du défenseur Hugo Savinsky et de l'attaquant Xavier Labrecque, tous deux blessés.

Le moment d'essayer de nouvelles choses

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Au cours des prochains mois, les entraîneurs des Sags tenteront toutes sortes de combinaisons. Le laboratoire débutera dès vendredi soir alors que, normalement utilisé au centre, Samuel Houde se retrouvera à l'aile sur un trio complété par Hendrix Lapierre et Justin Ducharme.

« J'ai adoré la fin de son camp d'entraînement, comment il s'est comporté depuis son retour du camp des Canadiens. Il a de la vie. Il faut profiter de ça », de mettre en valeur Yanick Jean qui

réunira également le capitaine Rafaël Harvey-Pinard, Ethan Crossman et Théo Rochette pour cette première sortie face au Phoenix.

« On va tenter des expériences tout au long de l'année pour profiter de ce que chacun nous donne et non dire c'est de même qu'on s'en va pis ça va être de même toute l'année. On va donner la chance à tout le monde. On sait qu'on va avoir des blessés et qu'on va vivre de l'adversité. On veut placer nos joueurs dans ces situations d'adversité pour voir comment on se comporte et on réagit pour ensuite pouvoir tomber et se relever », d'expliquer Yanick Jean, qui ne se

formalise pas de devoir disputer ses quatre premiers matchs sur les patinoires adverses en raison des travaux qui seront bientôt complétés au Centre Georges-Vézina.

« C'est comme l'avantage de la glace en séries, ça nous passe un peu 100 pieds au-dessus de la tête. Chaque année, on dit ça qu'on les joue où elles sont. On en a 68 à jouer, 34 à domicile et 34 sur la route. Ça n'a aucun impact », de trancher l'entraîneur-chef.

« Le début de saison, c'est tout le temps important. Il faut aller chercher le maximum de points et montrer nos couleurs aux autres équipes », d'annoncer Rafaël Harvey-Pinard.

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019	
649 03 10 15 23 45 47 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable) 67614832-01	Québec 49 04 06 18 21 23 37 48 compl. Extra 9513978
TOUT-ORIENT 03 04 08 09 10 11 15 16 18 19 20 22 Quotidienne 2 73 3 498 4 9124	banco Turbo x2 03 07 08 10 12 14 15 18 21 22 24 33 35 45 55 57 58 60 62 68
Sprinto 07 09 13 20 21	Lotto D 3 2 3 6 5 6 2 3 Triple X 06 08 09 18 24
Astro Jour - Mois - Année - Signe 17 JUILLET 96 POISSONS	Lotto MAX Ce soir, 40 MILLIONS \$ (approx.)
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.	



Brendan Gallagher, félicité par ses coéquipiers, a sonné la charge avec deux buts pour permettre au Canadien d'obtenir une deuxième victoire en deux jours contre les Panthers de la Floride en match préparatoire. — PHOTO PC, PAUL CHIASSON

LE CANADIEN BAT LES PANTHERS 5-4 EN FUSILLADE

Gallagher a sonné la charge

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
Presse canadienne

MONTREAL - Un jour après avoir vu les joueurs luttant pour un poste mener l'assaut, les vétérans du Canadien ont pris la relève dans une victoire en fusillade de 5-4 face aux Panthers de la Floride, jeudi, lors d'un match préparatoire.

Nick Suzuki, Jordan Weal et Phil Varone ont toutefois clos le spectacle, en marquant tour à tour en fusillade.

Les vétérans du Tricolore avaient été plutôt discrets dans une victoire de 4-3 face aux Panthers mercredi, à Bathurst, au Nouveau-Brunswick. L'entraîneur-chef Claude Julien avait même laissé savoir son insatisfaction à ce sujet après la rencontre et jeudi matin.

Brendan Gallagher a sonné la charge avec deux buts sur des passes d'Artturi Lehkonen à sa

première sortie en match préparatoire. Weal a amassé un but et une aide, tandis que Brett Kulak a été l'autre buteur du Canadien. Shea Weber et Suzuki ont aussi été crédités de deux aides.

Suzuki a connu un bon match entre Paul Byron et Weal. Byron n'est toutefois pas ressorti du vestiaire après le deuxième entracte en raison d'une blessure.

Du côté de la défense, les yeux étaient tournés vers Josh Brook. C'est plutôt son partenaire Kulak qui a retenu l'attention.

En plus de marquer un but, Kulak a obtenu de nombreuses belles occasions de marquer.

Carey Price a été peu occupé et a accordé quatre buts sur 17 lancers.

Owen Tippett, Anthony Greco, Jonathan Ang et Brett Connolly ont battu Price. Samuel Montembeault a effectué 42 arrêts devant le filet des Panthers.

Weal a ouvert le pointage après seulement 61 secondes de jeu. Il

a contourné le défenseur Anton Stralman avant de pousser le disque du revers en direction du filet. La rondelle s'est faufilée à travers l'équipement de Montembeault pour aboutir dans l'objectif.

RÉPLIQUE

Les Panthers ont répliqué avec 5:18 à faire au premier vingt. Ang a remis à sa droite vers Tippett en entrée de zone. Tippett a ensuite marqué d'un tir des poignets, alors que Price a semblé être pris à contre-pied après avoir peut-être poussé trop fort pour effectuer son déplacement.

Les visiteurs ont ensuite pris les devants 3-1 grâce à deux buts en 1:13 tôt en deuxième période. Greco a profité d'un revirement de Maxim Lamarche, puis Ang a marqué son deuxième but de la soirée quand il a pu se présenter seul devant Price, qu'il a déjoué entre les jambières après une série de dribles.

Gallagher a réduit l'écart à 5:16, puis Kulak a créé l'égalité à 12:29 à la suite d'une passe de Nick Suzuki lors d'une attaque à deux contre un.

Gallagher est revenu à la charge avec 4:55 à faire au deuxième engagement. Artturi Lehkonen a tenté une passe en pivotant dans le coin de la patinoire et Gallagher n'a eu qu'à dévier dans le filet. Le vétéran défenseur des Panthers Keith Yandle a raté sa couverture sur la séquence.

Connolly a relancé le débat à mi-chemin en troisième période, pendant un avantage numérique. Il a bénéficié d'une passe sur réception parfaite de Vincent Trocheck pour dévier le disque dans l'objectif.

Varone a mis fin au débat en fusillade en déjouant Montembeault entre les jambes.

Le Canadien poursuivra son calendrier préparatoire en affrontant les Sénateurs, samedi, à Ottawa.

sports

**UN CONTRAT
DE HUIT ANS
ET 64 M\$
CHABOT
PARIE SUR LES
SÉNATEURS
28**

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS

TANGUAY**PROMO EXPRESS****FAITES VITE ! 3 JOURS SEULEMENT**

À l'achat d'un matelas**

Obtenez **UNE MACHINE À CAFÉ NESPRESSO EN CADEAU**
et payez jusqu'à 24 versements*



PTR-723158
Valeur de 279.99\$



Nous payons les

2 TAXES

ou payez jusqu'à 36 versements*

à l'achat d'un téléviseur et d'un cinéma maison ou d'un téléviseur et d'une barre de son[∞]



Obtenez jusqu'à

50% DE RABAIS

sur les électroménagers (échantillons de plancher) En magasin seulement



Nous payons les

2 TAXES

sur tous les barbecues et accessoires de barbecue



NOUS FABRIQUONS
LE MEILLEUR
MATELAS AU MONDE^{MD}

**Matelas Iris II ferme
format double**
PTR-721665

ÉPARGNEZ
250\$



499⁹⁹

PAYEZ JUSQU'EN 24 VERSEMENTS

Courant : 749,99

SAMSUNG
SÉRIE 6
SMART TV

65 po

ÉPARGNEZ
200\$

**Téléviseur intelligent
au DEL, 4K, MR120**
PTR-703828

923⁹⁹

899,99 + 24,00 écofrais
Courant : 1 123,99

SAMSUNG
Barre de son

PTR: 715716

• Caisson d'extrêmes graves sans fil

499⁹⁹

499,19 + 0,80 écofrais

Bluetooth

340 W 3.1 CANAUX



**Barbecue LEX 74000BTU
avec brûleur latéral**
PTR-670190



L'ÉTÉ N'EST
PAS TERMINÉ!



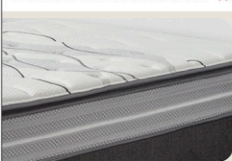
QUANTITÉS LIMITÉES

1099⁹⁹

NOUS PAYONS LES TAXES

CONCOURS
PROFIL CLIENT

Un matelas et sommier
format grand lit
À GAGNER



TANGUAY
COLLECTION

Une valeur de 1 599⁹⁹\$

POUR PARTICIPER :
Allez au tanguay.ca ou textez « MATELAS »
au 1 800-TANGUAY (826-4829)

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)



[∞] Applicable sur les téléviseurs 55 po. et plus sélectionnés. ** À l'exception du matelas Alfie (PTR-647781). * Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Achat minimum de 500\$. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). ** À l'exception du matelas Alfie (PTR-647781). Les achats en ligne sont disponibles sur tous les produits. Payable par carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express. Pour les achats par versements, le service est sujet à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Les promotions sont non jumelables. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Les offres Ameublements Tanguay sont en vigueur jusqu'au 22 septembre 2019. Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

tanguay.ca



**LIVRAISON GRATUITE
AU QUÉBEC***

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
		100\$ 500\$	100\$ 500\$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$